

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$6 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LORD FISHER

Son avis sur la politique navale du Canada.

La presse d'Angleterre et des colonies semble unanime à proclamer la haute compétence de l'amiral Fisher, qui vient de mourir. On célèbre à l'envi ses brillants états de service, depuis la campagne de Crimée, où il fit ses premières armes, jusqu'à la Grande Guerre, au début de laquelle il avait repris son ancien poste de Premier Sea Lord, qui équivalait, on le sait, au grade de généralissime des forces de mer. C'est, dit-on, à son habile stratégie, à sa connaissance profonde des lois de la guerre navale, à sa vigilante observation des manœuvres allemandes, que l'on doit l'embouteillage de la flotte germanique, d'où le ravitaillement ininterrompu des nations alliées et de leurs armées de terre, le transport des troupes, des vivres et des munitions d'Angleterre et d'Amérique aux côtes de France. A cet égard, les Anglais ont raison de dire que leur flotte et, généralement, leur puissante organisation maritime a été le principal facteur de la résistance des Alliés et de leur victoire définitive. S'ils n'avaient pratiqué la surenchère de l'outrecuidance et voulu imposer une égale admiration pour leur pitoyable armée et ses chefs obtus, personne ne songerait à leur marchander le tribut de gloire que mérite leur véritable et traditionnelle supériorité navale.

Au reste, ce n'est point pour partager les Anglais et leurs "amis" de France ou d'Amérique dans leurs disputes de priorité qu'il me semble utile de souligner les hommages rendus à lord Fisher. C'est tout bonnement pour apporter une tardive mais opportune justification aux rares Canadiens qui ont eu le patriotique bon sens de s'opposer sans relâche aux folles entreprises navales que les politiciens et les financiers anglais ont cherché à nous imposer depuis dix ans, avec la complicité active ou passive des financiers et des politiciens de chez nous, libéraux et conservateurs. C'est surtout en vue des nouvelles poussées du même genre. Rappelons brièvement les nombreux avatars de cette politique navale, unique au fond, puisque son seul objet, c'est d'alimenter le trust britannique des constructions maritimes et de permettre à l'Angleterre d'accroître sa puissance navale, tout en ayant l'air de restreindre ses armements.

En mars 1909, sir George Foster, aujourd'hui ministre du Commerce, soumettait à la Chambre un vœu favorable à l'adoption de mesures propres à assurer la défense des côtes du Canada. M. Laurier suggéra d'impartialiser la proposition en faisant décider que les forces navales du Canada seraient organisées "en coopération et en relation intime avec la flotte impériale"; et les deux "grands" partis se donnaient le baiser Lamourette dans cette première effusion de tendresse impériale.

A quelques mois de là, deux ministres libéraux, MM. Brodeur et F. Borden, étaient délégués à la Conférence militaire de l'Empire, à Londres, et acquiesçaient à la proposition générale, que, en temps de guerre, les forces navales locales devaient être soumises à l'autorité générale de l'Amirauté.

En janvier 1910, M. Laurier dépose son projet de loi navale. Son principal lieutenant, M. Fielding, ministre des finances, en donne la plus exacte définition, conforme au vœu du 29 mars 1909 et à la décision de la Conférence impériale: c'est, dit-il, la création d'une flotte "canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre". M. Borden imprime un nouveau tour à la vis impérialiste et esquisse déjà son idée de contribution directe à la flotte anglaise.

M. Monk combat les deux politiques et nie toute obligation, à cet égard, du Canada envers l'Angleterre. Il reçoit l'appui du *Devoir* et entreprend la campagne qui aboutit à l'élection, dans la circonscription de Drummond-Arthabaska, d'un candidat opposé à la politique des deux partis. A la session suivante, M. Borden plie de la toile et s'engage à soumettre au peuple toute politique de contribution impériale.

En 1911, nouvelle Conférence impériale. Les délégués du Canada, MM. Laurier, Brodeur et F. Borden, acquiescent à une série de précisions techniques qui marquent définitivement le caractère hybride de la flotte "canadienne" pour la paix, "impériale" pour la guerre.

Aux élections de 1911, les candidats libéraux se déclarent favorables à une marine "canadienne" dans la province de Québec, impériale dans les provinces anglaises. Les candidats officiels du parti conservateur escamotent la question navale derrière le rideau de projectiles enflammés qu'ils lancent contre le traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Les candidats "autonomistes" du groupe Monk condamnent sans réserves la loi navale et la "politique" sur moins néfaste de M. Borden. Ils s'engagent à exiger un plébiscite sur toute politique d'organisation navale.

M. Borden prend le pouvoir et appelle dans son cabinet M. Monk et deux autres députés "autonomistes" du Québec. En 1913, il propose une contribution, dite "d'urgence", de trente-cinq millions à la flotte impériale. M. Laurier accepte le principe de la contribution et relance le premier ministre en suggérant d'employer cette somme à l'inauguration d'une vaste politique de défense navale, afin "d'augmenter la puissance et la mobilité de la flotte impériale par l'adjonction de deux escadres fournies par le Canada".

La majorité conservatrice de la Chambre rejette la contre-proposition de M. Laurier. La majorité libérale du Sénat rejette le projet du gouvernement et se rallie à la proposition formulée par M. Monk en 1910: l'appel au peuple.

Entre temps, M. Monk démissionne; mais, sauf quelques honorables exceptions, ses collègues du Québec et la plupart des députés "autonomistes" se rallient à la politique "néfaste" de M. Borden et l'aident à maintenir dans les statuts la loi "infâme" qu'ils avaient dénoncée avec tant d'ardeur.

Telle était la situation au moment où j'eus l'honneur de rencontrer lord Fisher, à Londres, en 1914. Le vieil amiral bénéficiait alors d'un repos bien mérité. Resté membre actif du Conseil de l'Amirauté, mais sans responsabilité d'office, il était en excellente situation pour se tenir au point tout en jouissant d'une grande liberté d'allures et de langage. "Du reste, m'avait dit mon introducteur, comme tous les vieux marins, lord Fisher parle volontiers: vous n'avez qu'à l'interroger, il vous répondra abondamment et sans réticences." Comme bien l'on pense, je ne manquai pas de profiter du hint.

Aimablement invité à partager un frugal déjeuner, dans sa délicieuse retraite de l'une des campagnes, si reposantes, qui environnent la monstrueuse cité — c'était non loin de Hampton Court — je passai quelques-unes des bonnes heures de ma vie avec ce vieux loup de mer qui, depuis plus d'un demi-siècle, avait parcouru toutes les mers du monde, abordé et séjourné partout et recueilli toutes les informations imaginables. Rond, cordial, animé, frais et vigoureux comme un homme de quarante ans, dénué de toute morgue, il causait volontiers des hommes, des pays et des choses.

A ceux qui seraient tentés de prendre les Anglais en grippe, je soulignais de faire la connaissance de quelques officiers supérieurs de la flotte britannique. Ils trouveront en eux les plus belles qualités de la race avec le minimum de ses défauts. A quelques jours de là, lord Charles Beresford, l'irréductible rival de lord Fisher, me donnait la même impression, avec en plus un *touch* du vieil esprit aristocratique anglais, absent chez lord Fisher et devenu si rare partout. J'espère qu'en l'autre monde, ces deux bons vieux *sea-dogs* ont fait la paix; car, sur cette terre, il se détestaient furieusement!

Henri BOURASSA.

qu'écrire, mieux la sueur des moineaux que la mienne. Quel jour! On croirait, tellement le ciel est lumineux, qu'il y a aujourd'hui une bonne demi-douzaine de soleils.

Tous nos amis s'en vont vers les plages avec un sourire qui fait de nous narguer, nous les gens de ce bon vieux Montréal, nous, les surchauffés, les torrides, les pondeux, les essoufflés, les éternels moribonds, les forcément asphyxiés.

Virtu de Montréal, grâce de l'asphalte, haleine stridente des chevaux éreintés et qui montent éternellement les côtes de la transpiration, petits fruits rouges et jaunes, parant les marches et les escaliers, le dandinant tous les microbes du monde, je vous plains et désirerais à jamais vous oublier!

Et toi, paresse, ô mot plus doux que les miels antiques de la Grèce, jeune déesse, la seule qui nous soit restée de toutes celles qu'a tuées la violence de ce siècle pervers, ô paresse délicieuse, toujours contenue de toi-même et de tes autres, plus fidèle que le plus pur amour, je te chante, en ce jour, et te jure que si jamais tu m'oublies, ô ma petite paresse adorée, je me garderai bien de te rendre la pareille et j'aurai de la mémoire pour deux.

Jean MEROLLES.

QUE VEULENT-ILS?

LES HESITATIONS DE CES MESSEURS DE LA CHARTRE. — SAGESSE ET IMPUITSANCE. — L'ELEMENT MAJORITAIRE REPRESENTE PAR UN MEMBRE. — LA GAZETTE SE CONVERTIT.

La commission de la chartre se hâte lentement. Elle n'aura pas fini son travail pour la prochaine session de la législature. M. Tascheur n'en sera pas fâché. Son ministère, faiblement clement, ne résisterait pas au choc d'un problème aussi dur que la solution des difficultés administratives de Montréal.

Mardi, réunion d'une sous-commission sous la présidence de M. Gustave Trépanier. Il s'agissait d'une question de la plus haute importance. Les journaux nous fournissent la liste des membres présents: M. Laporte, membre ex-officio mais qui s'abstient de voter et, enfin, les membres actifs: MM. F. W. Evans, le colonel J. P. Rexford, A. Kelley et E. Roberge. L'élément majoritaire se trouvait donc représenté par un seul membre. Il est vrai qu'il avait deux absences; mais c'étaient MM. Mathys et O'Connell.

Voilà les décisions que l'on présentera à la législature comme voulues par "la quasi-totalité" de la population. Mais, au fait, il n'y a pas eu de décisions.

Nous le disions plus haut, la chartre ne doit pas sortir du sac avant la conclusion de la prochaine session. Il convient aussi que les délibérations soient exemptes de précipitation, que les commissaires témoignent de la pondération d'un aréopage. La lenteur des décisions est souvent le fait de l'impotence cérébrale; mais les gogos croient que c'est le résultat de la sagesse.

A la lecture du compte rendu de ces délibérations on croirait que ces messieurs ne savent pas très bien, en dépit de leur sagesse, à quel but ils tendent. Ils sont tous, président-ils, pour le gouvernement par un seul corps, encore que quelques-uns soient pour le gouvernement par deux corps. Certains, en effet, veulent que le maire soit élu comme les simples conseillers; certains autres veulent, au contraire, qu'il soit élu au vote collectif. Ces derniers sont donc pour l'administration par deux corps. On se souvient que lorsqu'on soumit le projet de la Charte au Sénat, la commission de la chartre fut constituée quasi unanimement; mais ce sont encore les deux corps! Pourtant la commission des finances devait, aux termes de ce projet, siéger de pair avec les échevins, jouir des mêmes pouvoirs qu'eux.

Force nous est donc de conclure que de l'avis des membres de la commission, la caractéristique de la pluralité des corps n'est pas les attributions mais le mode d'élection. Or, avec le maire élu de façon différente des autres conseillers, il restera donc toujours deux corps: le maire et le conseil. Donc les commissaires se divident; tout en proclamant qu'ils s'accordent pour ne demander qu'un corps, certains en veulent encore deux.

Quant à la constitution des collèges électoraux, que l'on semble vouloir désigner désormais sous le nom de districts, même confusion.

M. Rexford, par exemple, en énoncerait mieux quatre ou même cinq, mais il consentira à en accepter trois. Ses convictions sont assez flottantes comme on voit. Il donne d'ailleurs d'excellentes raisons qui établissent toutes que ce n'est ni trois ni cinq districts qu'il faudrait mais bien une vingtaine afin de simplifier les élections, de permettre aux contribuables de voter sans pas pour un homme qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils ne connaissent qu'à travers les réclames payées des journaux, mais pour quelqu'un qui vit parmi eux, qu'ils ont été à même de juger à ses actes. Avec les élections coûteuses, dit-il, il faut absolument que le candidat s'en remette aux mains d'une organisation dont il sera ensuite la chose. Mais les élections ne seront-elles pas coûteuses quand elles se feront dans un district représentant un tiers ou un cinquième de la superficie et de la population de Montréal?

Quant à M. Roberge, d'après la Gazette et le Canada, il est pour un

seul district ou pour vingt. Il a peut-être expliqué la raison de cette contradiction. Les journaux ne l'ont pas donnée, à notre grand regret. Il serait intéressant de la connaître. Comment peut-on être à la fois pour blanc ou noir? M. Rexford est au moins des nuances que son collègue dédaigne.

On fait à la commission de la chartre une drôle de cuisine. On objecte peut-être que nous avons demandé la formation de cette commission, chargée d'élaborer un système administratif pour Montréal et c'est vrai; mais nous comptons que le personnel en serait recruté avec plus de soin et qu'il comprendrait des gens ayant quelques idées arrêtées et une connaissance approfondie des besoins particuliers de la ville de Montréal.

La Gazette s'est convertie. Elle dénonce l'emploi par le gouvernement fédéral d'experts américains pour le classement des employés publics. Mais cette même commission d'experts américains (M. Rodolphe Lemieux, a prétendu, un compagnon germano-américain), a donné (?) ses services à la ville de Montréal, pour le classement de nos employés à nous. La Gazette ne s'en est pas scandalisée alors. En quoi pourtant ce qui n'est pas bon pour Ottawa peut-il être meilleur pour Montréal?

La Gazette est tout simplement partisane en dépit de sa haute réputation usurpée mais persistante d'impartialité. Elle appuie le gouvernement de M. Décarie; donc tout ce que M. Décarie peut faire, est excellent; le gouvernement de M. Meighen ne lui inspire pas grand confiance. Il n'a pas retenu les services de ses protégés, White et Gouin. Elle peut donc se permettre de lui faire entendre la vérité.

La vérité est que Montréal comme à Ottawa, on a fait avec l'engagement de ces prétendus experts, une monumentale sottise. On est allé chercher des gens du dehors n'ayant aucune connaissance précise de nos besoins et de notre situation spéciale pour nous conseiller. Nous avons appelé au chevet du malade et nous l'avons laissé charcuter, un médecin ne sachant rien de sa constitution ou de sa langue, en écoutant tous ceux qui se faisaient au courant de son état et capables de l'entendre.

Nous n'avons cessé de protester contre l'engagement de cette commission et l'avenir prouvera que nous avions raison.

Louis DUPIRE.

A LA RESCOUSSE

LA GAZETTE, LA DOUANE ET LE CHANGE

La Gazette demande au nouveau ministre des douanes, dans un article de rédaction, hier, de modifier le conseil qui fixe arbitrairement la valeur actuelle du dollar sur les marchés étrangers. Il est fixé à cent sous aux Etats-Unis alors qu'il en vaut 114; de même on estime la livre sterling à \$4.86 alors qu'elle ne vaut que \$4.45, etc.

La Gazette a l'air de croire que c'est le fait des fonctionnaires de la douane; mais M. le sénateur Beaudin dans le discours que nous analysons ici l'attribue à la dévaluation établie que c'est la résultante d'un arrêté ministériel ou ordre en conseil. Il n'appartient donc pas à M. Wignone seul, mais à tout le cabinet de remédier à cet état de choses. Notre commerce avec les Etats-Unis comme on le voit s'en trouve singulièrement favorisé au détriment de notre commerce avec l'Angleterre ou la France. On a prétendu que le calcul du change, celui-ci variant chaque jour, serait trop compliqué, mais les Etats-Unis avec un commerce d'exportation immensément supérieur au nôtre ont résolu tout de même ce problème.

L. D.

BLOC-NOTES

Sans mandat?

Il y a jusqu'aux journaux à tendances unionistes et qui, pendant un temps, ont même été ardemment unionistes, à nier que le cabinet Meighen ait mandat de gouverner le pays. Le *Citizen*, d'Ottawa, est de cette catégorie, aujourd'hui, malgré les manœuvres qu'il fit, il y a des mois, au cabinet Borden. Or, d'après la proposition du nouveau cabinet, on a plutôt le réajustement du cabinet Borden par M. Meighen, le *Citizen* écrit dans un de ses tout récents numéros: "Quel mandat ce gouvernement a-t-il reçu du Canada?" Il n'en a aucun. Tant qu'il n'aura pas été accepté du pays, à des élections générales, il n'a aucun droit moral de gouverner le pays. Dix ministres ont quitté le ministère depuis que M. Borden a formé son cabinet de 1917 en vue de la poursuite de la guerre. Le jour où M. Rowell est sorti du cabinet, il a donné comme raison que le mandat du gouvernement était expiré. Il y a un an, M. Calder affirmait que la démission des ministres qui étaient ses collègues entraînerait nécessairement des changements, d'après la constitution, à commencer par un appel au peuple. "Je le demande à cette Chambre", disait-il aux Communes, "quelles seraient les conséquences si nous suivions l'exemple du député de Marquette (M. Crerar, qui venait de quitter le ministère)? Supposons que le ministre des travaux publics (M. Carvell) démissionnât, que le président du conseil des ministres (M. Rowell) en fit autant, que le ministre intérimaire du commerce (M. Macleau) les imitât... Si ces démissions

avaient lieu, il y aurait tout de suite une crise politique et une chose arriverait, une seule chose: ou le premier ministre devrait en appeler immédiatement aux électeurs, ou il n'y resterait qu'à conseiller au gouverneur général d'appeler à former un cabinet mon ami, le chef de l'opposition." Le *Citizen*, après avoir noté qu'en dépit de ces paroles, M. Calder vient d'accepter un portefeuille dans le ministère Meighen, conclut que "le premier ministre est moralement obligé d'en appeler au pays. Chaque sou du traitement de ministre que M. Calder retirera d'ici les élections, on peut dire qu'il le touchera par suite de fausses représentations politiques. Ce gouvernement n'a pas de mandat des électeurs canadiens. On ne peut rétablir, au Canada, le gouvernement du pays du consentement des gouvernés qu'en consultant le peuple." Il est certain que M. Meighen se moque de cette théorie, tout comme M. Calder, de ses paroles citées dans le *Citizen*, et que l'un et l'autre resteront collés au pouvoir tant que des événements indépendants de leur volonté ne les en feront pas tomber dans l'opposition.

"Président Conseil"

Un ancien président de la république française, M. Raymond Poincaré, écrit pour la *Revue des Deux Mondes* des articles politiques d'un grand retentissement. L'*United Press*, agence de presse américaine, s'est assurée les droits de traduction et de reproduction de ces articles, à l'exclusion des autres agences des Etats-Unis. Elle trouve le tour d'y ajouter des incorrections et des fautes qui glissent dans la prose de M. Poincaré une note amusante que l'ancien président de France n'a jamais pensé y mettre, pour l'excellente raison qu'il sait ce qu'il écrit, tandis que le traducteur de l'*United Press* paraît simplement ne pas connaître le sens de certains mots français. A propos d'un débat sur le traité de paix avec l'Autriche, l'*United Press* fait dire à M. Poincaré: "President Conseil, in a brief but vigorous declaration summed up every reason for voting for the Treaty." Conseil pointed out that Austria could not consolidate with the German republic." (Le *Star*, 14 juillet, page huit). C'est nous qui soulignons. Singulier homme, que ce *President Conseil*, ou simplement que ce M. Conseil! On aurait cru, à lire le texte original de M. Poincaré, qu'il s'agit en l'espèce du président du conseil. Mais il paraît que non, si l'on se reporte à la dépêche de l'*United Press*. Encore un peu, et elle nous apprendrait que le France a eu un président qui s'appelait M. Conseil. On ne nous avait pas encore dit ça, de ce côté-ci de l'Atlantique.

Possible

L'Association internationale des souffleurs de verre, dit une information d'aujourd'hui, a décidé de tenir sa conférence annuelle à Montréal même, en 1921. Ces messieurs viendront, sans doute, ici, pour faire une enquête sur la qualité des bouteilles vendues à Montréal, et peut-être aussi sur leur contenu.

Un crime

Au Nouveau-Brunswick, de ce temps-ci, une commission royale entend les dépositions de témoins au sujet d'un crime affreux commis par un sous-inspecteur du nom de Demming. Cet homme, chargé en temps ordinaire de faire respecter la loi de prohibition provinciale, est accusé d'avoir, un soir, au cours d'un incendie, donné quelques gouttes de cognac à un de ses amis qui y avait été blessé sérieusement. Deux individus sont venus jurer que, pendant une épidémie de grippe, ils ont demandé à Demming de leur donner un peu d'alcool et qu'il leur a fait boire à chacun une gorgée de cognac. Dans aucun de ces trois cas Demming n'a demandé ni reçu un seul sou. Comme dit un quotidien dans la manchette qu'il met à cette information, c'est "le comble de la dépravation".

Naundorff-Romanoff

Il s'écrit encore des volumes et des volumes sur les Naundorff, descendants en droite ligne, selon leurs partisans, de Louis XVII qui se serait évadé du Temple, pendant la révolution française, et aurait fait souche à l'étranger. Les historiens et les mémorialistes ne s'entendent pas encore là-dessus et la question menace de n'être jamais définitivement tranchée. Avec la question Naundorff, aurons-nous l'affaire Romanoff? Voici que le gouvernement bolchéviste offre deux millions de roubles pour la tête d'un homme qui, en Sibérie, prétend être Nicolas II, ancien czar de Russie-ci nous dit pourtant qu'il a été massacré avec toute sa famille à Ekaterinbourg, sur les ordres d'un commissaire bolchéviste. Si ce prétendant échappe à la trahison d'un de ses amis, il y a une chance que, dans dix ou vingt ans, la question Romanoff agite le monde des annalistes et des historiographes. Pour l'heure, il est difficile de croire à l'authenticité du prétendant de Sibérie, puisque des officiers français et des Russes, tous dignes de foi, ont donné sur le massacre de la famille du czar Nicolas et sur la mort de celui-ci des détails qui paraissent très précis et concluants.

G. P.

CHRONIQUE D'OTTAWA

UNE LOI DE M. MEIGHEN

Le bill sur l'affranchissement forcé des Indiens et les objections qu'on y fait.

Ottawa, 13. — Affranchir les Indiens pour les obliger à payer leurs dettes, c'est tuer une mouche avec un pavé, comme devait le faire remarquer un jour M. Ernest LaPointe qui a prononcé sur cette question un discours très modéré et très sensé. D'abord, il est injuste de punir la majorité pour les fautes d'une minorité. Ensuite la loi aurait pu être amendée de façon à permettre que les salaires et les biens soient sujets à la saisie quand la chose est nécessaire. Le remède aurait été proportionné au mal et l'argument de M. Meighen n'aurait aucune valeur, comme le député de Québec l'a démontré. Les conséquences possibles de ce bill sont en effet trop graves et trop considérables pour qu'une si piètre raison réussisse à la justifier.

Les Indiens l'ont bien compris et la majorité de ceux qui se sont présentés devant le comité chargé de la rédaction de cette loi se sont opposés de toutes leurs forces à l'adoption de cette mesure. En effet, le bureau qui sera chargé de faire les enquêtes sera composé de deux officiers nommés par le surintendant des affaires indiennes et d'un autre officier nommé par la tribu, ou à son défaut, par le gouverneur en conseil. Ils seront en minorité dans cette commission, et dans le fond, c'est le surintendant qui aura la main haute sur toutes les décisions qui seront rendues. Et là est le danger. Le surintendant, grâce à la coercition reconnue par la loi, pourra faire des Indiens ce qu'il voudra. Si un jour, il veut chasser tous les Indiens d'une réserve, rien ne l'empêchera de le faire. Il abolira ainsi leur statut, reprendra les terres dont jouissaient les Indiens et les rendra à des spéculateurs qui ont monté le coup. Et si un Indien veut s'opposer, par la parole, par la propagande, par des actes aux projets du surintendant, le bureau l'affranchit immédiatement et détruit l'obstacle. Aucune loi ne garantit plus les droits des Indiens aux terres qu'ils occupent puisqu'ils peuvent en être chassés du jour au lendemain, sans espoir de retour. La puissance discrétionnaire et arbitraire du surintendant des affaires indiennes tient à sa merci. Il n'y a pas de contrepois à l'exercice de cette puissance.

Ce n'est pas que les Indiens soient opposés à l'affranchissement. Plusieurs ne l'ont pas demandé même parce que les formalités de l'ancien loi étaient trop nombreuses. Mais il est facile de l'amender de manière à le rendre plus pratique, et alors ceux qui ont le désir de quitter la communauté pourront le faire dans un court délai. Mais ils veulent se conserver l'initiative et sont opposés, en bloc, au principe de coercition. La force qui peut les obliger à devenir citoyens purs et simples du Canada malgré leur volonté ne peut pas avoir leurs suffrages. Encore s'ils étaient parfaitement sûrs d'être toujours traités avec justice!

Les griefs des Indiens sont exposés tout au long dans un mémoire adressé à M. Mackenzie King. "En jugeant cette loi d'après les conséquences qu'elle peut avoir, nous ne pouvons nous empêcher de la considérer comme l'attaque la plus sérieuse qui ait jamais été faite contre la situation actuelle de toutes les tribus du Canada. A l'aide de cette loi, on peut a) disperser les tribus, b) abolir leur statut, c) percer les réserves, d) réduire beaucoup d'Indiens à la position de vagabonds. ... Le principe de coercition obtenu dans le bill est arbitraire, injuste et peut nuire à nos meilleurs intérêts. ... Dans l'exercice de son pouvoir, le surintendant peut détruire n'importe quelle tribu en affranchissant tous ses membres. ... Il peut rejeter en dehors de la tribu ses hommes les plus compétents et les plus instruits. ... Cette loi ignore entièrement que les réserves appartiennent aux tribus et peut les leur enlever sans qu'ils soient appelés à donner leur avis ou à exprimer leurs vœux."

M. Michael Lacelle, un Indien affranchi, écrit également au chef de l'opposition: "Vous connaissez, sans doute, la nature du bill, qui est la coercition, et l'opposition de la majorité des Indiens à cette loi. Il y a beaucoup d'Indiens qui ne connaissent rien à cette affaire. Cependant, ils semblent satisfaits du présent état de choses, et pourquoi le changer? Qui veut cette loi? Surtout, ce ne sont pas les Indiens qui la demandent. Je suis un Indien affranchi et je suis, malgré tout, parfaitement d'accord avec les autres Indiens. Je pense qu'il est irraisonnable et injuste de passer une telle loi sans le consentement des Indiens eux-mêmes. En agissant ainsi, le gouvernement leur enlève de force leurs droits et leurs privilèges qu'ils ont obtenus."

La Ligue des Indiens du Canada s'est également prononcée sur cette question. Elle n'est pas opposée, en principe, à l'affranchissement. Tant que celui-ci sera accordé suivant le degré d'instruction, de développement intellectuel et d'aptitudes sociales, elles ne voient pas d'objection. Du moment qu'un Indien est prêt à assumer les devoirs de citoyen canadien, il devrait le faire. Mais elle déclare, en même temps, que le consentement de l'individu est nécessaire et qu'il doit jour du principe de self-determination. Un principe de coercition

permettrait aux politiciens de disposer de leurs réserves. Les Indiens auraient aimé à être consultés avant l'adoption d'une loi si lourde de conséquences pour eux. Ils n'ont pas d'objection, comme on le voit, à devenir partie intégrante de la communauté canadienne et à supporter tous les fardeaux du citoyen, mais ne veulent pas qu'on les force et qu'on les oblige à agir ainsi, parce qu'il est tout probable que le bureau chargé de répartir les partis ne pourrait juger avec justice. Car c'est toute une question de savoir quels Indiens sont capables de prendre part à la vie civile, et de quitter leurs réserves.

Les Indiens des provinces de Québec et d'Ontario sont actuellement les plus avancés et sont spécialement en contact avec la loi. Ils ont pris contact avec la civilisation depuis près de trois siècles et vivent constamment au milieu des blancs. Ils ont eu toutes les chances du monde de se cultiver, de s'instruire et de se développer. Leur milieu a agi sur eux. Or l'évêque de Nicolet a supplié le parlement de ne pas adopter cette loi et de ne pas affranchir les Indiens de Saint-François et de Lorette malgré leur volonté bien exprimée. Les affranchir, c'est en faire des vagabonds, mais ils vivent maintenant dans leur réserve avec paix et tranquillité. Ils sont encore des enfants, ajoute-t-il, des enfants dans le sens le plus large du mot, il est vrai, mais des enfants quand même, et ne doivent pas être affranchis, mais éduqués. Rejetés hors de leur milieu habituel, ils seraient dans la vie des exilés, ils seraient dans des préparés, malgré toute leur instruction quelconque, à se trouver seuls dans le monde. Ils n'ont pas encore la mentalité des blancs. Comme ils sont contents de leur sort, pourquoi ne pas les laisser dans la même position où ils se trouvent actuellement?

Quant aux Indiens des autres provinces du Canada, ils sont en core moins avancés que les nôtres. Il y a peut-être dans ces races une inaptitude congénitale à la civilisation des blancs. Quelques sauvages ont bien prouvé qu'ils pouvaient parvenir à se former une mentalité de civilisé, mais jusqu'ici, c'est une minorité. En général, ils s'accablent difficilement et longuement après de longues années. Le poids de leur passé pèse toujours sur eux.

Les Indiens disent qu'ils se connaissent mieux, qu'ils connaissent plus parfaitement leurs besoins et leurs conditions que le département des affaires indiennes ne le saurait faire. En conséquence, ils auraient aimé à avoir voix prépondérante au chapitre. On aurait dû définir quels degrés d'instruction seraient exigés pour l'affranchissement. Le fait de ne pas payer ses dettes n'est pas une présomption de civilisation bien forte. Et si la commission chargée de les affranchir leur accorde les droits de citoyen canadien, cette décision ne sera peut-être pas toujours juste.

Les Indiens auraient préféré également que leur affranchissement ne leur enlève pas leurs droits de réserve, et ne les empêche pas de vivre avec leurs concitoyens. Ils craignent ce plongeon parmi les blancs qu'on veut leur imposer, parce que très souvent ils en souffriront. Dépayés et sans appuis, ils craignent la lutte pour la vie si dure et si dure dans notre monde moderne. Pour le moment, leur situation leur paraît préférable à tout ce que l'on peut leur offrir. Qu'on les maintienne dans la nation canadienne, comme tribus, qu'on leur aide à s'instruire, à gérer leurs affaires, c'est tout ce qu'ils demandent.

En résumé, cette loi donne au gouvernement trop de pouvoirs, et des pouvoirs auxquels il n'a pas droit. Les Sauvages sont établis sur leurs réserves et ont un droit à ses réserves. S'ils choisissent quelquefois de les abandonner, de demander leur affranchissement, ils sont libres de le faire. Mais les obligations de s'enfuir de chez eux, malgré eux, n'est pas juste, c'est ce que le gouvernement veut pouvoir faire. Il est vrai que les Indiens sont satisfaits du Surintendant et des officiers du département des affaires indiennes, que pour le passé ils n'ont rien à leur reprocher. Cependant si l'on met en pratique la loi qui a été votée à la dernière session, des injustices seront inévitablement commises. Tous les abus sont possibles et ceux qui connaissent les politiciens ne se sentent pas trop rassurés pour l'avenir.

Léo-Paul DESROSIERS.

La fête de Saint-Vincent de Paul

La société de Saint-Vincent de Paul a décidé de fêter avec solennité, cette année, la fête de son patron, le 19 juillet.

Tous les membres de la société se réuniront dans l'église du Saint-Enfant-Jésus (Mile-End), dimanche soir, à 7 heures 3. Il y aura salut et allocution par M. l'abbé Perrier. Lundi matin, à 8 heures, il y aura dans la même église, grand messe solennelle et communion générale.

SILET DU SOIR

PARESSE

Je ne me souviens pas d'avoir, dans ma courte vie, plus volé ment qu'aujourd'hui, senti l'inevitable désir de me laisser aller à la paresse. Que ne sommes-nous comme les oiseaux qui chantent quand ils ont faim! Ils travaillent, oui, mais ils sont, en besognant, leurs propres maîtres. Ce sont tous des patrons. D'ailleurs j'aime mieux chanter

607 avenue Atwater. Angle St-Jacques	Up. 9115.	SERRURIERS E. TELLIER, serrurier-armurier, 268 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de grappes, serrures, clefs, serrures à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie
--	------------------	--

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 17 JUILLET 1920
SAINT ALEXIS

Lever du soleil, 4 heures 32.
Coucher du soleil, 7 heures 39.
Coucher de la lune, le soir, 8 h. 40.
Premier quartier de la lune, le 22, à 2 h.
28 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 67
Même date l'an dernier 73
Aujourd'hui minimum 57
Même date l'an dernier 59

BAROMETRE
8 h. du matin, 29.54 ; 11 h. 29.55 ; 1 h. de l'après-midi, 29.55.

L'UNIVERSITE LAVAL TEND LA MAIN

La vieille maison d'enseignement supérieur de Québec fait appel à la générosité des citoyens. — Le comité de publicité se réunit.

Québec, 16 (D. N. C.). — Hier après-midi, s'est ouverte pratiquement, la campagne de publicité, en faveur de la souscription de \$1,000,000, pour l'Université Laval.

Le comité de publicité du comité-général, connu sous le nom de "L'Aide à Laval", avait réuni tous les représentants des journaux de Québec et quelques autres. Les journaux hebdomadaires étaient représentés par M. Fortin, de l'Éclair; La Presse, La Patrie et Le Devoir; de Montréal, avaient aussi leurs représentants.

M. Fontaine, de l'Agence Canadienne de publicité était présent à la réunion.

M. Jos. Picard, président du comité de publicité; M. H. Gagnon, gérant du Soleil et administrateur général de la campagne; M. Ad. Rivard, des Drs A. Vallée et Dagnieu; MM. L.-P. Turgeon, Lemont, Barnard et quelques autres, ont adressé la parole à cette réunion, qui fut très enthousiaste.

L'Université Laval, fondée en 1852, a toujours eu à tous les ans, un déficit. Et le Séminaire de Québec a combié continuellement ce déficit, qui lui a ainsi causé une dépense de près de \$7,000,000.

Cette somme dépensée ne sera jamais remboursée au Séminaire qui, dans l'avenir, dépensera toujours

à peu près annuellement, la même somme qu'il dépensait autrefois pour l'Université.

Mais les dépenses ont augmenté considérablement depuis quelques années et la nécessité s'impose de l'amélioration de l'enseignement supérieur à Québec.

Il faut que l'Université Laval fasse toute l'œuvre pour laquelle elle a été fondée.

Contribuer au développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture en même temps que former les jeunes aux carrières libérales; tel est le but de l'Université Laval.

Pour cela il faut des ressources et Laval fait appel à toute la province ecclésiastique de Québec et à tous ses anciens élèves dispersés partout.

Québec, 16 — (S.P.A.) — L'organisation de la campagne de souscription en faveur de l'Université Laval s'est terminée, hier soir, par un banquet qui eut lieu au Club de la Garnison.

Sir François Lemieux a été élu président. L'administrateur est M. Henri Gagnon, gérant du Soleil. Les organisateurs de cette campagne veulent percevoir un million de piastres en faveur de l'Université Laval.

LE 14 JUILLET A PARIS

LA FÊTE DE LA FRANCE EST L'OBJET D'UNE MANIFESTATION INOUBLIABLE A VINCENNES. — M. WILSON SE SOUVIENT.

Paris, 16. — (S.P.A.) — La journée du 14 juillet a été l'occasion d'une superbe manifestation de patriotisme des Parisiens. Selon la "Liberté", c'est une des plus belles fêtes qui ait eu lieu depuis la fondation de la République. Une foule considérable a assisté à la revue de Vincennes, qui a été favorisée par un temps superbe.

A la revue, 16,000 hommes de troupes d'élite symbolisaient la France victorieuse. Quand elle a été terminée, ils ont chargé devant les tribunes où se trouvaient des groupes de veuves et d'orphelins de guerre ainsi que des mutilés auxquels on avait donné des places d'honneur.

Le maréchal Pétain a présenté des drapeaux en soie aux nouveaux régiments coloniaux et conféré les insignes de leurs promotions dans la Légion d'honneur au général Mangin, vainqueur de la bataille de l'Aisne, et à douze autres officiers supérieurs.

M. Paul Deschanel, retenu malade à Rambouillet, a fait parvenir une lettre d'excuse à M. Lefèvre, ministre de la guerre.

"Il m'est cruel d'être empêché, écrit-il, le jour de la fête nationale, de saluer notre admirable armée dans tout l'éclat de sa gloire. Je vous demande d'être l'interprète de mes sentiments les plus affectueux auprès des héros chefs et soldats qui défileront devant vous."

LE MESSAGE DE M. WILSON

Washington, 16. — Le président Wilson a adressé le message suivant à M. Deschanel:

"Veuillez accepter, M. le président, pour vous-même et pour le grand peuple français, mes félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses avec mes meilleurs souhaits et ceux du peuple américain, à l'occasion de cette fête nationale qui, comme à notre jour de la Déclaration de l'Indépendance, a rappelé au monde que les hommes ne devaient pas vivre plus longtemps sous le joug de la tyrannie et du despotisme de la puissance arbitraire, mais que les lois devaient être justes et égales pour tous."

C'est animé de ces sentiments que le peuple français a donné, non seulement sa sympathie, mais son assistance, aux colonies américaines luttant pour la liberté, s'acquiesçant ainsi une reconnaissance qui n'a fait que s'accroître de générations en générations et dont l'expression visible s'est manifestée quand les armées américaines ont lutté côte à côte avec les armées de France pour les droits de l'homme. Les liens qui unissent les deux peuples, dans un sentiment d'estime et d'affection réciproques, sont indissolubles. M. le président. J'en ai la ferme confiance, et ils se maintiendront à jamais."

L'île est encombrée

New-York, 16. — (S.P.A.) — La station d'immigration d'Ellis Island est encombrée. Hier soir, 2,000 immigrants ont dû se coucher tant bien que mal, car les dortoirs des bureaux de l'immigration ne peuvent loger que 500 personnes.

Le commissaire de l'immigration M. Wallis s'est plaint de cet état de choses auprès du secrétaire du Travail à Washington. Un fonctionnaire du gouvernement américain ira faire une visite à la station d'Ellis Island.

LES CHÔMEURS AUGMENTENT

C'EST UN FAIT QUE PLUSIEURS INDUSTRIES PÉRICLITENT A MONTREAL. — CE QU'APPORTERAIT LA CONSTRUCTION — UN NOUVEAU OFFICIER.

Certaines industries périssent à Montréal et le fait en est rendu saillant aujourd'hui par le nombre des chômeurs qui augmentent sans cesse. Les ouvriers des manufactures de coton et de caoutchouc sont spécialement affectés par cette crise et plusieurs métiers se rattachant à la construction se voient aussi dans la même situation. Les rapports fédéraux nous démontrent pourtant qu'un regain d'activité de produit dans le nord où les chantiers et les scieries augmentent leur personnel. On estime à 1,004 le nombre de nouveaux employés qui se sont engagés pour travailler dans les établissements de ce genre, pendant la semaine du 5 au 12 juin et la progression est aussi sensible aujourd'hui.

Dans notre ville, bien qu'aucun corps de métier ne soit totalement affecté, plusieurs de ses membres sont cependant sans travail, et les unions cherchent le moyen de remédier à la situation.

Certains préconisent les coopératives, qui, si l'on en juge par celle du charbon, ne rencontreront pas beaucoup d'encouragement de la part des marchands; d'autres voudraient que l'on dispose les heures de travail de manière à employer tout le monde. Les industriels cependant espèrent voir renaître la construction, ce qui apportera, aux différents corps de métiers les plus affectés, un peu de travail.

Ce soir, à huit heures, aux quartiers de la construction, 417 rue Ontario-est, les wagonniers d'Amérique de l'union 234 se réuniront pour permettre à leur nouvel officier de remplir ses fonctions. Ce sera M. Alfred Mathieu, qui a déjà fait quatre candidatures à la dernière élection. Il remplace M. Adolphe Laurendeau, député de Maison-Neuve à la législature de Québec, qui a donné sa démission et que l'on a nommé aussitôt président honoraire de cette organisation.

Les ouvriers qui travaillent dans les ateliers de confection pour dames se rendent, ce soir, à l'assemblée générale du local No 115 des ouvriers de la confection pour dames, qui a lieu à la salle Prince-Arthur.

Dans une embuscade

Dublin, 16. — (S.P.A.) — Une patrouille de policiers a été surprise par un groupe de bandits, en embuscade, mercredi soir, près de Lanesborough. Un officier a été tué instantanément par les bandes. Un de ses compagnons qui a été blessé a retourné le feu contre ses assassins jusqu'à ce que ses munitions aient été épuisées.

Le conseil de comité de Westmeath a donné ordre à tous les palais de justice du district de fermer leurs portes et il a destiné tous les fonctionnaires du gouvernement. Il a donné instruction à l'armée républicaine d'empêcher les magistrats et autres fonctionnaires du gouvernement d'entrer dans ces édifices, à l'avenir, en donnant pour raison que les tribunaux sont des lieux où se font des fonctions.

A Oka

Les directeurs de l'exposition de Sainte-Scholastique visiteront, demain, la ferme des Trappistes d'Oka. Ils seront accompagnés des citoyens marqués de la place.

MGR PASCAL EST DÉCÉDÉ

L'ÉVÊQUE MISSIONNAIRE DE PRINCE-ALBERT, SUCCOMBE EN FRANCE, À L'ÂGE DE 72 ANS. — SA CARRIÈRE.

Prince-Albert, Sask., 16. (Dépêche spéciale). — Sa Grandeur Mgr Albert Pascal, évêque de Prince-Albert, est mort hier, à Aix-en-Provence, France. Mgr Pascal était parti pour l'Europe, l'autisme dernier, pour faire son voyage "ad limina" et aussi pour visiter ses parents en France.

Il était âgé de 72 ans.

Mgr Pascal naquit à Saint-Genest de Bazouan, dans l'Ardeche, en France, le 3 août 1848, de Louis-Albert Pascal et de Sylvie Dupuis. Il fit ses études au pays natal et au Grand Séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 1er novembre 1873.

Missionnaire dans les chantiers du haut-Ottawa, de 1873-75; dans l'athabaska Niska et le Mackenzie, de 1875-91; évêque titulaire de Mospopolis et vicaire apostolique de la Saskatchewan avec résidence à Prince-Albert, de 1891-1907. Élu le 19 avril 1891 et sacré à Vieux-France, par Mgr Bonnet, le 28 juin suivant; évêque de Prince-Albert depuis 1970.

Le cinquantenaire du Manitoba

Québec, 16 (S. P. C.). — M. L.-A. Taschereau, premier ministre du Québec, a envoyé le message suivant à M. Norris, premier ministre du Manitoba:

"La source d'inspiration de nos sincères félicitations aux Manitobains, à l'occasion de son 50ème anniversaire. Sous votre administration le Manitoba ne peut que continuer à progresser."

Un peu de calme se fait sentir

Berne, 16. — (S.P.A.) — D'après les nouvelles reçues de Bucarest, l'offensive bolcheviste qui se poursuit en Ukraine, traverse une période d'accalmie. La contre-offensive des Ukrainiens a du succès. Les troupes ukrainiennes sont appuyées par un contingent de plus en plus nombreux de volontaires.

Le départ de MM. Carvell et McLean

Ottawa, 16. — Le départ inattendu de MM. Carvell et McLean, membres de la Commission des chemins de fer, qui doivent assister à une séance spéciale de la Commission du commerce entre États-Unis, indique assez que les autorités du Canada aussi bien que celles des États-Unis sont décidées d'étudier attentivement cette question du combustible.

Les délégués canadiens arriveront à Washington, ce soir, et le congrès s'ouvrira demain. Leur retour n'aura lieu que mardi.

Il s'agit de défendre l'exportation du charbon canadien, si ce n'est aux États-Unis, et à Terre-Neuve et de faire en sorte que les cales ne soient plus chargées de charbon importé des États-Unis, deux mesures efficaces que, sans doute, les autorités de Washington approuveront.

Deux arrestations

Deux hommes ont été arrêtés, hier après-midi, pour répondre à deux accusations. Le premier est accusé d'avoir obtenu, par fausses représentations, la somme de \$15,000, prix d'une vente de 500 caisses de boisson, et le second, d'avoir apposé des étiquettes forgées aux bouteilles. La plainte a été portée par la maison Hiram Walker, de Walkerville. Le magistrat Cusson, devant qui les prévenus ont comparu, a fixé le cautionnement à \$5,000.

Une entente

Varsovie, 16. — (S.P.A.) — Les membres du gouvernement polonais ont conclu une entente avec les troupes lithuaniennes relativement à l'occupation de Vilna. Des mesures seront prises à cette fin. La reddition de Vilna aux Lithuaniens a été accordée par le gouvernement soviétique russe il y a quelque temps à la suite des négociations qui ont eu lieu entre les deux pays.

On attend toujours cette réponse

Spa, 16. — (S.P.A.) — Les délégués anglais, à la conférence de Spa, ont déclaré, ce matin, qu'ils n'avaient encore reçu aucune réponse de la part du gouvernement soviétique russe au sujet du projet d'armistice entre la Russie et la Pologne.

Du soufre pour le papier

Trois-Rivières, 16. — (D.N.C.) — On est à décharger actuellement deux barges de soufre amenées ici pour les besoins de l'industrie du papier.

Les syndics d'écoles de Nicolet

Nicolet, 16 (D. N. C.). — La semaine dernière, MM. Ubald Bellemare et Ph. Nourie, ont été élus par acclamation commissaires d'écoles pour la paroisse de Nicolet.

Brises vespérales

La température, hier, à Montréal, s'est payée le luxe de quelques brises. Les éventails, avec la permission des propriétaires, se sont couchés de bonne heure, la soirée étant fraîche. La commission administrative a fait en sorte que les amusements n'empêchent pas le dîner, afin que nos meilleures familles fussent à l'abri.

On n'annonce pas de neige pour la fin de ce mois.

Aux trois repas, c'est le règne des melons d'eau.

LA BANQUE PROVINCIALE

ON VIENT DE PUBLIER LE RAPPORT PRÉLIMINAIRE DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN. — L'ACTIF LIQUIDE S'ÉTABLIT À 74 POUR CENT DU TOTAL DES OBLIGATIONS DUES AU PUBLIC. — RAPPORT TRES SATISFAISANT.

Le Bureau de direction de la Banque Provinciale du Canada vient de publier le rapport préliminaire des opérations de l'année qui s'est terminée au 30 juin dernier. Ce rapport est des plus satisfaisants comme on pourra le constater par les chiffres que nous citons. On y constate entre autres que l'actif liquide forme un total de \$26,400,000, soit 74 p.c. du total des obligations dues au public ce qui est un pourcentage fort élevé et qui classe cette institution financière canadienne-française au nombre des meilleures qui existent actuellement.

Le total des obligations dues au public, les dépôts, etc., s'élèvent à la somme de \$35,788,000, tandis que cette somme n'était que de \$28,594,000 l'année dernière, ce qui fait donc une augmentation de plus de \$7,200,000.

Les profits nets pour l'année qui vient de se terminer sont de \$333,882.00 contre \$434,594.13 l'année dernière. Il faut cependant tenir compte du fait que le dernier exercice financier de la Banque couvrait une période de 18 mois; c'est ce qui explique la majoration pour l'année de 12 mois. Si l'on ramène ces chiffres à une période de 12 mois, on constate une augmentation dans les profits nets de \$44,152.00 pour la dernière période de 12 mois.

Le trésor de la Banque s'élève maintenant à la somme totale de \$9,264,000 comparativement à \$8,284,000 pour l'année dernière et les autres items de l'actif immédiat, autres items de l'actif immédiat, augmentent et des municipalités, forment la somme de \$17,225,000 ce qui fait un actif liquide de plus de \$26,400,000 soit 74 pour cent du total des obligations dues au public.

Le total de l'actif se chiffre actuellement à près de \$40,000,000 contre \$31,693,000 l'année dernière ce qui représente une augmentation de près de \$8,300,000.

Une somme de \$100,000 a été portée à la réserve ce qui en a porté le total à \$1,100,000 et une autre somme de \$45,000 a été portée au Fonds de pension pour les officiers et les employés de la Banque. Ce Fonds de pension se totalise aujourd'hui à \$100,000.

Le 2 juillet dernier la Banque faisait une nouvelle émission d'un million de dollars. Cette nouvelle émission, dont les parts se vendaient à \$120.00, a été souscrite et payée avec une marge considérable. Elle a porté le capital payé de la Banque au chiffre de \$3,000,000, avec une réserve de profits accumulés de \$1,300,000.

La date de l'assemblée annuelle de la Banque sera fixée lors de la prochaine réunion du bureau de direction.

Une décision du Conseil privé

Québec, 16. — (D. N. C.). — Le Conseil Privé vient de rendre un jugement très important pour la ville de Québec et donne gain de cause à M. Ludger Bastien dans la cause de la Cité de Québec contre M. Ludger Bastien.

Ce dernier avait pris une action en dommages contre la Cité de Québec, après que la ville eut posé un tuyau de quarante pouces dans la rivière Saint-Charles, pour conduire l'eau à Québec.

M. Bastien qui a une tannerie à Lorette où sont les écluses et l'ouverture des tuyaux de la ville, alléguait que des tuyaux de 18 pouces, de 30 pouces et de 40 pouces enlèvent trop d'eau dans la rivière et nuisaient à son industrie.

Il perdit sa cause en Cour supérieure, gagna en Cour d'appel et le Conseil Privé vient de confirmer le jugement de la Cour d'appel.

Me L. J. Lorne, du bureau Vien, Francoeur, Lorne, est allé plaider la cause de M. Bastien à Londres, et Me Chapleau, aviseur légal de la ville, représentait cette dernière.

La Cité de Québec est dans une situation assez embarrassante, car il lui faudra accepter une demande permanente d'indemnités ou expropriation la propriété de M. Bastien.

On dit aussi que d'autres industries, alimentées par la même force motrice, prendront des procédures contre la Ville de Québec maintenant que la jurisprudence est établie en leur faveur.

A l'Immaculée-Conception

La Kermesse bat son plein. La grande partie de cartes en plein air, aura lieu ce soir. Prix nom-breux. Tout le monde est admis gratuitement au jardin. Entrée, rue Rachel.

LES BOLCHEVISTES AVANCENT

LA MARCHÉ SUR VILNA ET LES LIGNES POLONAISES DU NORD S'ACCROÎT. — LES POLONAIS LIVRENT UNE OFFENSIVE.

Londres, 16 (S. P. A.). — Un communiqué officiel de Moscou, mande que les Bolcheviki russes continuent leur avance contre les Polonais, le long de la partie nord du front. Ce communiqué se lit comme suit:

"Au sud de la rivière Vilna, nous avons défait l'armée ennemie sur tout le front. Notre avance se continue énergiquement."

Une dépêche spéciale de Kovno qui a été reçue à Londres, jeudi soir rapporte que les Bolcheviki avaient occupé la ville de Vilna. Cette nouvelle n'a pas été confirmée, mais le communiqué de Varsovie d'aujourd'hui, dit que les troupes lithuaniennes occupent Vilna. La nouvelle de la signature de l'armistice entre la Lithuanie et la Russie soviétique, a été annoncée hier. Le communiqué bolcheviste continue:

"A l'ouest de Molodechno (sur la ligne de chemin de fer entre Minsk et Vilna, nous poursuivons notre avance avec succès et nous forçons l'ennemi à évacuer la région."

OFFENSIVE DES POLONAIS

Varsovie, 16 (S. P. A.). — Les Polonais ont réoccupé Dobno, en Volhynie, après un rude combat, et les Bolcheviki retraits, ont été bombardés par les avions polonais, dit un communiqué officiel, aujourd'hui.

Par ailleurs, il n'y a pas eu de développements importants dans les opérations militaires en Pologne et en Volhynie, au cours de la journée.

Les armées polonaises tiennent la ligne à Zbrzez et à Skir, pour protéger Lemberg et Brest-Litovsk, ajoute le communiqué.

Le "Bien Public" est poursuivi

Les Trois-Rivières, 16 (D. N. C.). — Une action de \$10,000 a été prise ces jours-ci contre la Cie Le Bien Public par l'ingénieur de la ville, M. Zéphirin Lambert. Il reproche au journal d'avoir donné publiquement certaines accusations portées contre lui dans une lettre au conseil demandant qu'une enquête soit faite et que la majorité des membres du conseil a refusé d'accorder. Me François Lajoie occupe pour la poursuite.

Les étudiants des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 16 (D. N. C.). — Parmi nos jeunes étudiants qui ont réussi dans leurs examens il faut mentionner MM. Albert Jutra et Emile Vézina, qui viennent d'être admis à l'étude de la médecine; Paul Méthot, Philippe Lambert et A. Gélinas, qui, à l'Institut Agricole d'Oka, ont obtenu leur baccalauréat avec grande distinction.

Le quai du Grand-Tronc aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 16 (D. N. C.). — Le Grand-Tronc fait subir d'importantes réparations à son quai des Trois-Rivières. Ces travaux coïncident avec le service d'express inauguré récemment entre Doucet's Landing et Victoriaville et qui est très apprécié de la part du public voyageur.

\$60,000 pour deux pavages

Nicolet, 16. — (D.N.C.) — A sa séance, lundi soir, le conseil municipal a annoncé que le ministère de la voirie avait donné à la ville les privilèges de la loi des bonnes routes de 1912. Il a été accordé par le ministre de la voirie, la somme de \$60,000 à 3 p.c., payable en 41 ans, à l'effet de paver en béton les rues Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame.

Des soumissions ayant été demandées, deux ont été soumises au conseil municipal, la première au montant de \$75,000, par la Cie Kennedy Construction, de Montréal, et l'autre de \$58,000 par M. L.-H. Bourke, de Nicolet. Ces deux soumissions ont été examinées par le conseil et celle de M. Bourke a été acceptée.

Un fermier se blesse en tombant

Nicolet, 16. — (D.N.C.) — M. Jean Duval, cultivateur de la paroisse, était à réparer la couverture de sa maison, quand tout à coup il perdit l'équilibre et tomba sur le sol; il se brisa la clavicule et eut deux côtes enfoncées. Il est actuellement sous les soins du médecin.

Les nouveaux édifices du Parlement

Winnipeg, 16. — (S.P.C.) — Les nouveaux édifices du parlement provincial ont été inaugurés, hier après-midi, à 3 heures, par le lieutenant-gouverneur sir James Aikins. L'inauguration des édifices du parlement coïncidait avec le cinquantième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la confédération.

LE SYNDICAT CATHOLIQUE A CHICOUTIMI

Le congrès s'ouvre demain, et les délégués arrivent de toutes parts. — Une visite au cardinal Bégin.

Québec, 16. — (D.N.C.) — C'est demain matin que s'ouvre le troisième congrès des Unions nationales et catholiques. Il est tenu cette année, à Chicoutimi.

Ce matin, à 8 h. 45, de nombreux délégués venus de Montréal, Sherbrooke, Hull, Thetford Mines et d'ailleurs, ont pris le train du Lac Saint-Jean pour Chicoutimi.

Les amoniteurs de ces délégués accompagnent les Nationaux à la convention.

L'entraîneur de la convention, l'importance des résolutions à discuter, le bon esprit des ouvriers, tout assure le plus complet succès à la convention des Syndicats catholiques de la province de Québec.

M. G. Hébert, président du Conseil central des Unions nationales catholiques du district de Québec, a ouvert le congrès.

M. l'abbé M. Fortin, amoniteur général des Unions nationales, y prendra également part. Hier après-midi les délégués sont allés présenter leurs hommages à S. E. le cardinal Bégin et lui ont demandé sa bénédiction.

UNE CONDITION QUI LES EMBARRASSE

Les Allemands retardent leur réponse à la mise en demeure des Alliés. — L'occupation de la vallée de la Ruhr.

Spa, Belgique, 16 (S. P. A.). — La délégation allemande à la conférence de Spa a fait savoir au conseil suprême, ce matin, que la réponse de l'Allemagne à l'ultimatum des Alliés concernant la fourniture du charbon ne sera pas prête avant 4 heures, aujourd'hui. On s'attend à ce que les Allemands demandent une modification des termes du protocole. Les Allemands devaient faire parvenir leur réponse à 11 heures ce matin.

On dit que ce qui embarrasse les Allemands, c'est la clause qui décide l'occupation de la vallée de la Ruhr dans le cas où les Allemands n'auraient pas fourni une quantité de 6,000,000 de tonnes de charbon au 15 octobre.

Le Dr Walter Simons, le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, a déclaré à ses collègues, lorsqu'ils se sont réunis pour discuter les conditions des Alliés, que ce sujet n'avait pas été mentionné au cours de la conversation entre MM. Lloyd George et Millerand qui a eu lieu hier, alors qu'une entente verbale a été conclue. On dit que les Allemands ont été fort mécontents de trouver la clause plus haut mentionnée dans le texte de la note qui a été remise par les Alliés aux Allemands hier soir.

Le chancelier Fehrenbach et le Dr Simons ont passé une partie de la matinée à déposer des couronnes sur la tombe des soldats allemands qui ont été inhumés à Spa.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS

LE SERVICE DES INCENDIES FERA PLUSIEURS ACHATS — ON PINGERA LES LATIERS PEU SCRUPULEUX — RETOUR DU MAIRE.

Le Service des incendies de Montréal a résolu d'acheter certains accessoires nécessaires et demande des soumissions suivant cette liste détaillée:

2 voitures à boyaux, camions Ford d'une tonne; 2 voitures à combustibles, Ford, une tonne; 18,000 pieds de boyaux de 2 1/2 pouces; 2,000 pieds de boyaux de 3 pouces; 500 mètres de tuyaux de 1 1/2; 20 couvertures imperméables 12 x 18; 42 échelles armées, à cylindres; 12 échelles à crochet; 40 masques à fumée et à ammoniac; 1 pulmotor; 1 manomètre Curless, etc.; 25 interrupteurs; 25 bacs de lances, avec interrupteurs; 50 tubes de lances sans couture; 2 autos Runabout Ford; 3 autos à incendies; 1 pompe rotative à engrenage, 750 gal.; 1 auto-canon Ford 1 tonne, devant servir à la fois de pompe chimique et de fourgon à boyaux.

CONTRE LES LATIERS MAL-HONNETES

Pour protéger le public contre les ruées des latiers malhonnêtes, l'arrêté de \$40 sera portée à \$200. Ce règlement encre à l'état de projet sera en vigueur le 23 août.

Il en est de même du projet relatif aux logements des ouvriers. A cette même date, le règlement d'emprunt de \$1,000,000 sera adopté afin de procurer aux ouvriers des logements plus confortables.

LE MAIRE MARTIN

Son Honneur est revenu à son bureau, après une absence de plusieurs jours, causée par une indisposition.

Accusé de bigamie

Sherbrooke, 16 (D. N. C.). — L'une des causes les plus importantes enregistrées, en Cour du magistrat, durant cette session, sera jugée par M. le Magistrat H.-W. Mulvén, au cours de la présente journée.

Il s'agit d'un cas de bigamie et l'accusé est Frederick D. Thompson, Anglais d'origine, demeurant, depuis quelque temps, à Bury, localité située à quelques milles d'ici.

Thompson devra répondre à l'accusation susdite, à la suite d'une plainte portée par une femme du nom de Ruth Ethel Ruist, venant aussi d'Angleterre, qui se dit être la première femme du prévenu.

La seconde femme de Thompson a nom Dolly Lower et demeurait à Bury, lorsqu'elle épousa le prévenu.

Demain samedi, venez de très bonne heure faire vos achats et profitez des nombreuses occasions qui vous sont offertes

AU BON MARCHÉ

DEMAIN SAMEDI, NOS MAGASINS FERMERONT À 6 Hrs. P. M.

DEMAIN SAMEDI 2^{ème} GRANDE VENTE D'AVANT INVENTAIRE

Pour cette vente spéciale, nous n'acceptons pas d'ordre par téléphone ou par poste et pas de c.o.d.

DE 9 hrs à 11 hrs a.m. SEULEMENT

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités vendues à chaque client et aucun échange ne sera fait sur les marchandises annoncées ci-dessous.

Extra Spécial—Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

1000 Verges de Tissus Lavables Très Spécial, la verge 27c

Tissus lavables dans les lignes suivantes: Crêpe japonais de fantaisie, Challi de fantaisie, Mousseline blanche avec pois.

En général, tous ces tissus sont sur fond blanc avec fleurs de couleurs. La grande demande pour Robes de maison, Tabliers d'enfants, Robes de fillettes. Largeur de 27 pouces. Prix exceptionnel pour samedi matin, la verge

27c

Extra Spécial—Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Rayon de la Soierie---Soie "Louisine" de Fantaisie Prix Extraordinaire, la verge 89c

695 verges de Soie "Louisine" de fantaisie, dans les teintes de: Tête de nègre, Bleu pâle, Bleu marine, Prune et Blanc, avec petits pois de soie de même nuance. Très joli tissu pour Robes de ville, Blouses et Robes de fillettes. Largeur de 36 pouces.

Cette soie est mise en vente, samedi matin, au prix extraordinaire de, la verge **89c**

Très Spécial—Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

36 Robes de Maison

Très Spécial, chacune 98c

Robes de maison en indienne ou fil, rayées ou quadrillées. Collet, manches courtes. Nuances bleu et blanc, gris. Quelques-unes en chambray (genre culotte). Grandeurs assorties pour dames. Prix très spécial, samedi matin, chacune

98c

Extra Spécial—Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Allée Centrale Section des Rubans



Superbes Rubans en Taffetas ou Duchesse, dans les nuances de: Vert irlandais, Champagne et Noir. Largeur de 4 pouces. Prix très spécial, samedi matin, la verge

Rubans de Velours de soie noire. Largeur de 1 pouce. Prix très spécial, samedi matin, la verge

14¹/₂c

Très Spécial—Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Jupes Blanches TRES SPECIAL

Lot de Jupes en piqué et en reps, pochés de chaque côté et plis sur le devant de la jupe. Petites tailles seulement, de 23 à 26. Prix très spécial, samedi matin, chacune

.69c

Très Spécial—Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Lot de jolies jupes très spécial chacune 4.98

Jupes en serge drap, popeline et quelques-unes en soie, avec pochés et ceinture. Jolie garniture de boutons. Tailles de 24 à 28. Prix très spécial, samedi matin, chacune

4.98

Très Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Jolis Imperméables pour Dames Très Spécial 5.98

Imperméables en popeline drap, collet réversible. Très pratiques pour les voyages. Grandeurs de 36 à 40. Prix très spécial, samedi matin, chacun

5.98

Très Spécial

samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Comptoir des bas pour Dames

Bas en cachemire laine et coton et tout coton. Bas unis et à côtes fines, dans la couleur tan. Toutes les pointures pour garçonnets et fillettes. Prix très spécial, samedi matin, la paire

19c

Bas en fil rose, tan et noir. Bas très fins et ajourés. Pieds renforcés. Pointures pour enfants de 2 à 6 ans. Prix spécial, samedi matin, la paire

12¹/₂ c

Très Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Rayon des Garnitures de Maison

Mousseline "scrim" blanche ou crème, avec bordure fleurie de couleur ou garnie avec entre-deux ou dentelle. Prix très spécial, samedi matin, la verge

22c

Prélat "Feltol", dans une grande variété de jolis patrons fleuris ou quadrillés. Largeur de 2 verges. Prix très spécial, samedi matin la verge car-
rée

58c

LETENDRE LIMITÉE
625 Ste-Catherine Est
(Angle Montcalm)

Extra Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Au Comptoir des Gants pour Dames

15 DOUZAINES DE GANTS "mousquetaire". Prix extraordinaire, la paire

10c

Ou 3 paires pour

25c

Ces gants sont en dentelle noire seulement. Deux boutons pression. Pointures de 6 à 7 1/2 pour dames. En vente extraordinaire, samedi matin, au prix de, la paire

10c

Ou 3 paires pour

25c

Gants "mousquetaire" en net de soie noire, ainsi qu'en fil de Lille tan. Deux boutons pression. Pointures assorties pour dames. Prix très spécial, la paire

39c

Extra Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Chapeaux Textiles et Panamas pour Dames Très Spécial chaque 29c

50 Chapeaux textiles et Panamas pour dames. Très belle valeur. Prix très spécial, samedi matin, chacun

29c

Extra Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

ROBES POUR FILLETES Très Spécial chacune 98c



Robes en indienne unie et rayée, style empire et taille longue; jolies garnitures; nuances pâles. Ages de 6 à 12 ans. Prix très spécial, samedi matin, chacune

98c

Très Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Lot de Middies, chacun 98c

Ligne de Middies légèrement défranchis. Large collet, marine et de différentes teintes. Grandeurs de 36 à 42. Prix très spécial, samedi matin, chacun

98c

Très Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Comptoir des Broderies et Dentelles

1000 verges de bonne Insertion de broderie pour garnitures de lingerie. Largeurs de 1 et 1 1/2 pouce. Prix très spécial, samedi matin, la verge

5c

2000 verges de belle Dentelle imitation Torchon, au crochet, pour garnitures de sous-vêtements. Largeurs de 1 à 2 pouces. Prix très spécial, samedi matin, la verge

10c

Très Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Vestes de Laine "Pull Over" pour Dames, Très Spécial chacune 1.29

Ces vestes sont en tricot de laine fantaisie. Encolure basse, sans manches. Nuances assorties. Aussi quelques vestes en laine vieux rose et blanche. Collet et poches. Grandeurs assorties pour dames. Prix très spécial, samedi matin, chacune

1.98

Très Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Chaussettes pour Enfants Très Spécial, la paire 29c

Chaussettes en fil mercerisé blanc avec rayures noires. Pointures de 4 1/2 à 7 1/2. Prix très spécial, samedi matin, la paire

29c

Extra Spécial—Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Rayon des Etoffes à Robes

900 verges de Popeline mercerisée, pour robes de ville, dans les teintes de champagne, taupe, acier, vert russe, tabac, bleu royal et blanc. Largeur de 36 pouces. Prix très spécial, samedi matin, la verge

59c

Extra Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Habillements Lavables pour Garçons, chacun 98c

50 Habillements lavables, dessins de fantaisie, diverses couleurs. Grandeurs pour garçons de 2 1/2 à 6 ans. Prix très spécial, samedi matin, chacun

69c

Extra Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

60 Caleçons pour Enfants Prix Extraordinaire chacun 10c

Caleçons en tricot d'été par côtes, noir seulement. Jambes longues. Quelques-uns avec dentelle aux genoux. Ages de 1 an à 5 ans. Prix très spécial, samedi matin, chacun

.10

Extra Spécial—Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

60 Caleçons pour Dames, Très Spécial 39c

Caleçons dans un bon tricot d'été, garnis de dentelle. Grandeurs de 36 à 40. Prix très spécial, samedi matin, chacun

39c

Extra Spécial

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

ARTICLES POUR HOMMES

300 Cravates en soie de fantaisie de couleurs diverses. Style bouts flottants. Dessins fleuris ou rayures de fantaisie. Prix très spécial, samedi matin, chacune

88c

Fins de séries de Casquettes de printemps et d'été, de couleurs et de formes diverses, pour hommes et garçons. Pointures désassorties. Prix très spécial, samedi matin, chacun

49c

Samedi, de 9 à 11 hrs a.m.

Extra Spécial

2000 Petites Serviettes pour la figure

Ces serviettes sont toutes blanches et de forme carrée. Dimension: 9 x 9 pouces. Prix très spécial pour samedi matin seulement, chacune

6c

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LE BEURRE SE VEND UN PEU MOINS CHER CES JOURS-CI — LES ARRIVAGES SONT PLUS FORTS ET LA CONSOMMATION RESTE LA MEME — LES PRIX DES ŒUFS SEMBLERONT ETRE A LA HAUSSE.

Il faut enregistrer ce matin une baisse d'une fraction de sou dans les prix du beurre. Le marché étant relativement peu actif et les arrivages se continuent toujours sur une assez forte échelle, il s'ensuit une baisse dans les prix. L'œuf semble être de beaucoup plus cher que la demande. Les prix du beurre, bien qu'ils soient susceptibles de baisser encore un peu, n'enregistrent pas de forts déclin d'ici à quelque temps.

Il n'est pas de même pour les œufs. Ceux-ci se vendent plus cher que la semaine dernière et tout porte à croire que d'ici à quelques jours il nous faudra payer encore plus cher pour nos provisions. Les œufs sont de beaucoup plus rares qu'ils étaient sur notre marché et c'est évidemment la cause de la hausse des prix que nous notons depuis quelque temps. Les prix des autres vivres n'offrent pas de changements.

Voici les prix cotés :

PRODUITS DE L'ÉTABLE —
Sucre nouveau . . . 26 à 28
Sirop d'érable . . . 32 à 32.10

FARINE-TYPE —
Franco à bord (f.o.b.) Montréal . . . \$14.85
En lots fractionnés et aux épiciers . . . \$15.15

ŒUFS —
Œufs frais choisis . . . 60 à 62
Œufs strictement frais . . . 54 à 55
Second choix . . . 49 à 50

BEURRE —
De beurrierie pasteurisé 59½ à 59½
De beurrierie, premier choix . . . 58½ à 59
De beurrierie, bon choix 58 à 58½

SUCRE —
New-York, 15. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge \$18.50; sucre fin granulé, \$22 à \$24.

FROMAGE —
Bonne qualité . . . 27-4 à 28

POMMES DE TERRE —
Les prix se maintiennent encore très élevés.
On demande aujourd'hui de \$4.00 à 4.50 par sac de 90 livres et \$5.50 pour les nouvelles pommes de terre.

LES VIANDES FUMÉES —
Jambons de 8 à 10 livres à 46 sous; de 10 à 15 livres à 43 sous; 18 à 25 livres de 40 à 42 sous. Le lard à déjeuner (bacon), fait de 40 à 48 sous et le lard dessossé Windsor fait de 57 sous.

La livre sterling

Cours du change sterling, à New-York et à Montréal:

Livre sterling à N.-Y. à Montréal.
Papier à 60 jours . . . 383. 436.
Id., à demande . . . 389. 442.
Par câble s.-m. . . 389.75 442.75
Cours du change new-yorkais sur la place montrealaise, 13-9-16 à 13-5-8 de prime.
Le franc (N.-Y.), 8.36.
Taux d'escompte à Londres 6 5-8 p.c.
Taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, 7 p.c.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Torrey, Beane & Co., 68, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Alis Chalmers	33½	36½
Am. Beet Sugar	89	90
Am. Can. Pac.	38½	40
Am. Car and F.	134	134½
Am. Inter. Corp.	84	83½
Am. Locomotive	96½	95½
Am. Smelting	57½	57
Am. Sunnata Tobacco	88½	86
Am. Woolen	85½	86
Anacostia Copper	52½	52
Baldwin Loco.	116½	115½
Bethlehem Steel (B.)	87½	87½
Canadian Pacific	119½	120
Atlantic Gulf	155	154
Corn Products	92	92
Cruikshank Steel	144	143
Cuba Cane Sugar	14	14
General Motors	24½	24
Internat. Nickel	17½	17½
Inter. Merc. Marine	30	30
Id. de priorité	81½	81½
Internat. Paper	83½	83½
Keston Tire and Rub.	27½	27½
Lackawanna Steel	23½	23
Mexican Petrol.	189½	187½
Missouri Pacific	53½	53½
Nova Scotia Steel	52½	52½
Pan Amer. Petrol.	100½	101½
Vanadium	84½	83½
Pierce Arrow	84½	84½
Pressed Steel Car.	97	97
Reading	88½	88½
Republic I. and S.	86½	86½
Royal Dutch	113½	113½
Standard Oil Cons.	314½	314
Southern Pacific	53½	53½
Wabash	46	45½
Union Pacific	114½	114½
United Retail Stores	78½	78½
U.S. Indus. Alcohol	89½	88½
U.S. Rubber	91½	91½
U.S. Steel	91½	90½
Westinghouse	89½	88½
Willis-Overland	18½	18½

LES VALEURS FRANÇAISES

sont des placements de tout premier ordre

NOUS LES VENDONS AU COURS DU JOUR.

BRYANT, ISARD & CO

Agents de Change, près la Bourse de Toronto et le Chicago Board of Trade.
Maison de Toronto, Canadian Pacific Building.
Maison de Montréal, 84-90 rue St-François-Xavier.
Occupe tout le rez-de-chaussée de l'immeuble.
Telephone Main 4568. Central particulier.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LA SEANCE EST PEU ACTIVE ET SE FAIT REMARQUER PAR UNE BAISSSE ASSEZ SENSIBLE. — LES AFFAIRES SUR LA PLACE DE WALL STREET.

Les affaires ont été de beaucoup plus tranquilles ce matin, sur notre place de Bourse et les cours ont encore réagi de quelques points dans le courant de la matinée. C'est d'ailleurs le même mouvement qui s'est fait sentir sur la place new-yorkaise où les cours ont été irréguliers une partie de l'avant-midi. Les valeurs se sont mises à la baisse à l'ouverture et ont semblé vouloir s'améliorer par la suite pour terminer finalement avec des pertes variant d'un point à une fraction de point.

Le bureau de direction de la Wagonage vient de porter le dividende sur les actions ordinaires à 6 pour cent. Il était anciennement à 4 pour cent. La cote s'est ressentie de cette décision et ces valeurs ont fléchi de quelques points depuis hier.

D'un autre côté on apprend ce matin que les directeurs de la compagnie Lake of the Woods vont émettre bientôt 7,000 parts d'un nouveau stock à \$100 la part. Les détenteurs de quatre parts de l'ancien stock au 21 août prochain auront droit à une part dans le nouveau. Le bureau de direction a de plus déclaré un dividende spécial de \$25 sur les actions ordinaires.

Voici les transactions de l'avant-midi: Les Atlantic Sugar perdent deux points à 148; les National Breweries se tassent à 65 1-4; les Abitibi Pulp se placent à 83 1-2; les Brompton Paper s'immobilisent à 148; les Spanish River rétrogradent à 119; les Wagonage se représentent un peu depuis hier à 120; les Lake of the Woods ouvrent à 225 et clôturent à 215; les Iron se traitent à 67; les Laurentide sont immobiles à 110; les Quebec Railway se fixent à 33; les Brompton Paper font 216 et les Ontario Steel sont actives à 78 3-8.

A la fin de la liste se trouvent les valeurs suivantes: les Asbestos Corporation à 87, les Steel of Canada à 73, les Canada Cottons à 99, les Hillcrest Collieries à 56, les Tooke Bros. à 82, les Dominion Bridge à 93 1-2, les MacDonald à 33 5-8, les Dominion Glass à 68, les Dominion Textile à 143, les Brazilian Traction à 42 1-2, les Ogilvie Flour Mills à 233, les Canada Converters à 59, les Shawinigan à 112, les Canada Cement à 58 1-2, les Howard-Smith à 101, les Canada Car à 60, les Penmans à 143.

Notons, dans le compartiment des valeurs de priorité, les Atlantic Sugar à 175, les Canada Car à 100, les Asbestos Corporation à 94 1-2, les Iron à 78, et les Spanish River à 130.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Iron, 5 à 68½, 1 00 67½, 25 à 67½, 195 à 67.
Steel, 25 à 73.
Abitibi, 85 à 84½, 155 à 84, 65 à 83½, 50 à 83½.
Brazil, 100 à 125.
Sugar, 100 à 150, 10 à 149½, 490 à 148, 25 à 148½, 200 à 147½, 10 à 148½.
Cement, 20 à 59, 75 à 58½.
Brompton, 25 à 148½, 210 à 148, 100 à 149, 25 à 149½, 50 à 148½, 50 à 148½.
Car, 10 à 60.
Laurentide, 3 à 119, 255 à 119½, 50 à 119½.
Steam, 50 à 75½, 50 à 75½, 25 à 75.
Breweries, 25 à 64½, 185 à 66, 120 à 65½, 75 à 65½, 10 à 64½, 25 à 64½.
Quebec, 20 à 34½, 25 à 34½, 233 à 33.
Canniers, 125 à 59.
Spanish, 25 à 120½, 330 à 120, 25 à 119½, 45 à 119½, 100 à 120.
Glass, 25 à 68.
Wagon, 10 à 121, 15 à 122, 55 à 120.
Tex, 40 à 142, 50 à 143.
Mont. Power, 5 à 84.
Brompton, 10 à 216, 20 à 217½, 50 à 218.
Shaw, 25 à 112.
Howard, 5 à 101.
D. Bridge, 10 à 93½, 10 à 93½.
Lake of W., 20 à 125, 25 à 125.
Gouverneur, 20 à 125.
Sugar, 25 à 175.
Ogilvie, 5 à 68.
Ont. Steel, 75 à 78.
Asbestos, 11 à 87.
Can. Coal, 20 à 99.
Peuman, 10 à 143, 100 à 143.
Car, 10 à 100.
Cement, 10 à 81.
Steam, 15 à 81½, 30 à 81, 25 à 81½.
Spout, 100 à 125, 125 à 125, 125 à 125.
5 à 126½, 10 à 126, 30 à 126½, 85 à 126, 10 à 126½.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, 180 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Adams	27½	28
Apex	1½	2½
Atlas	15	20
Bailly	45	45
Beaver	44½	45
Boston Creek	15	17
Chamb. Fr.	7½	9
Contagias	250	250
Crown Res.	21	23
Dom. Est.	24	25
Dom. Lake	4½	5
Dom. Mines	112½	113
Hargrave	25½	26
Hollinger	575	600
La Rose	37	38
Lake Shore	116	116
McIntyre	183	184
McKinley Dar.	57	58
Mining Corp.	190	193
Moneta	9	10
Newray	5¼	7
Nipissing	975	1000
Ophir	2	2¼
Pete Lake	13	14
Porc Crown	29	29½
Porc Y.N.T.	22	25
Pres. E. Dom.	1½	2
Shumacher	18½	20
Silver Leaf	1½	2
Teck Hughes	10	11
Temisk.	36	37
Thomp. Krist.	10	11
Threwey	29½	30½
Vac Oil and Gas	27	28
West Dome Con.	6¼	7
Waspika	11½	12
West Tree	5¼	7

Cours du change

Cote de devise étrangères de L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Banque de Montréal.

Cours moyens
A New-York:
Londres (livre sterling) . . . 3.89
Paris, (franc) . . . 11.97
Bruxelles, (franc) . . . 11.20
Genève, (franc) . . . 5.64
Madrid, (peseta) . . . 1610
Berlin, (mark) . . . 0.262
Vienna, (couronne) . . . 0.075
Rothterdam, (florin) . . . 33.17
Rome, (lire) . . . 16.90
A Montréal:
New-York . . . 13½ %
Londres . . . 4.47
Paris . . . 10.34

Votre Part

On sent de partout une fièvre intense d'activité industrielle.

Il en résultera une somme de bénéfices dont vous pouvez vous assurer dès maintenant votre part, en achetant des obligations garanties 6½% de la Cie de Pulpe et de Poudres d'Eau du Saguenay et de la Montreal Public Service Corporation, qui sont au nombre des industries nécessaires.

Traitez avec nous.

Beausoleil, Limitée
Bons et Obligations
112, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Main 1415

Bruxelles	9.68
Genève	4.88
Madrid	1.830
Berlin	0.304
Vienne	0.110
Rothterdam	4.110
Rome	14.40

Les compensations

Voici les chiffres pour la dernière semaine écoulée:
Montréal . . . \$170,144,421
Toronto . . . 105,686,766
Ottawa . . . 8,045,223
Québec . . . 7,544,483
Halifax . . . 6,270,797

La Province de Québec

possède plus de pouvoirs d'eau en opérations qu'aucune des autres provinces. Malgré cela, de nouvelles industries viennent s'y établir en tel nombre qu'il nous faut développer de nouvelles chutes d'eau.

La Southern Canada Power Co., Ltd.
avec au delà de 100,000 forces à sa disposition dans les Cantons de l'Est, a déjà amené 10 industries importantes dans son territoire et ce mouvement ne fait que commencer.

Obligations de 1ère hypothèque 6% (payables à New-York). Prix: Pair avec bonus en actions ordinaires.

Stock Privilegié: Prix rapportant environ 8%.

NESBITT, THOMSON & COMPANY, Limited

222, rue St-Jacques, MONTREAL. Tel. Main 3816

Succursales: Hamilton, Toronto et London.

Congé à la Bourse

La Bourse de Montréal sera fermée demain toute la journée. On prend la journée de congé afin de permettre aux employés d'avoir deux jours de congé. La Bourse de New-York sera ouverte comme de coutume.

La Foi Triomphante

Plus forte que toutes les croyances est la foi qui inspire les foules qui visitent chaque année le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré. Des quatre coins de la terre les pèlerins accourent en longues processions déposer aux pieds de la grande Thaumaturge leurs souffrances et leurs espoirs. Leur foi qui dépasse jusqu'à leur croyance religieuse leur dit que la bonté Sainte se penchera sur leur misère et la guérira.

Connaissez-vous les origines de ce sanctuaire célèbre? Savez-vous que la pierre angulaire en a été posée par un des grands gouverneurs français?

La fête de Sainte-Anne de Beaupré tombe le 26 juillet.

Un article superbement illustré, donnant l'histoire complète du sanctuaire de Beaupré paraît dans le numéro de juillet de LA CANADIENNE.

Bientôt les pèlerins, sous la direction de leurs pasteurs, s'y rendront en foule. Et tous voudront rafraîchir leur mémoire et connaître mieux l'histoire de la grande sainte qu'ils vénèrent.

LA CANADIENNE du mois de juillet contient sur Sainte-Anne de Beaupré tous les renseignements qu'il faut connaître. Ne manquez pas de lire ce numéro.

Les Tragédies de l'Amour

Il y avait deux braves pêcheurs, habitant quelque part sur les bords du Saint-Laurent. Tous deux aimaient également la même jeune fille. Lequel épouserait-elle?

Puis vient une terrible tempête qui ramène au port, avec des nouvelles de désastres, un des amoureux. Lequel? Comment ce dernier a-t-il réussi à gagner le cœur de la jeune fille et quel dévouement tragique termine cette histoire, voilà ce que raconte Victor Rousseau avec la talent qu'on lui connaît, dans une nouvelle histoire intitulée "Chapelle Ardente". Ce récit merveilleux paraît dans le numéro de juillet de LA CANADIENNE. Histoire plus intéressante que le meilleur film cinématographique.

Au Loup! Au Loup!

Écoutez ce cri d'alarme, jeunes filles sans défiance contre les embûches de la vie. Faites attention au loup qui, sous des habits masculins, chasse et mange les petites "Chaperons Rouges". Vous connaissez le conte de M. Perreault; le petit "Chaperon Rouge" n'a pas écouté les conseils de sa grand-mère et le loup l'a mangé! Hélas! hélas!

Alors, attention, jeunes et tendres fillettes, au loup qui rôde en quête d'innocence à troubler et de cœurs naïfs à tromper.

L'histoire et la morale du "Petit Chaperon Rouge" font le sujet d'une jolie saynète. Et quel dénouement!

Avec ses belles et nombreuses illustrations, avec ses sages conseils, le "Petit Chaperon" vous offre une lecture captivante. Voir LA CANADIENNE du mois de juillet.

Que se passe-t-il en Irlande?

Tout le monde, aujourd'hui, se demande ce qui se passe en Irlande. Il s'y produit du nouveau tous les jours. Randonnées, meurtres, incendies, etc., y sont chose courante, des événements qu'on apprend à chaque déjeuner.

L'Irlande est aujourd'hui une maison divisée contre elle-même — les femmes prennent part à la lutte — on n'a plus de respect pour la police, pour la loi, pour l'ordre.

Les Sinn Feiners ont fait leur propre loi et la république de de Valera est en voie de s'édifier ou de périr.

LA CANADIENNE du mois de juillet contient un très intéressant article — illustré — sur "L'Irlande et le Home Rule". On y retrouve deux opinions françaises sur la situation actuelle dans l'Ile des Saints. Pour celui qui désire être renseigné, cet article ne doit pas passer inaperçu.

Sauvons les Bébés

Sauvons-les. Demain ils seront vos chefs ou laissés à votre charge. L'hôpital Sainte-Justine, à Montréal, fait une œuvre admirable en sauvant les petits enfants. C'est que Montréal conduit ses petits infirmes pour qu'on les rende à la vie et aux jeux de leur âge. Des consultations publiques y sont données pour le bénéfice des parents dont les enfants ont besoin de secours; et on y enseigne aux pères et aux mères comment en avoir soin de la façon la plus efficace. Comment développer la force chez ces êtres jeunes, comment surtout les protéger contre les maladies en pratiquant les règles de l'hygiène.

Ce travail bienfaisant est déjà secondé par le gouvernement qui a déjà lui-même son institution des Gouttes de lait. Sainte-Justine est un exemple à suivre dans toutes nos villes et villages.

Un article intéressant sur l'hôpital Sainte-Justine et son œuvre paraît dans le numéro de juillet de LA CANADIENNE.

Mémoires d'un grand homme

LA CANADIENNE du mois de juillet contient quelques pages touchantes sur Sir Wilfrid Laurier. L'auteur, l'honorable Sénateur L. O. David, a été, comme l'on sait, l'ami de cœur de l'ancien premier ministre. Son article est rempli d'anecdotes, de traits inédits et constitue l'une des

Tous ces articles et récits splendides sont publiés exclusivement dans LA CANADIENNE du mois de Juillet.

LA CANADIENNE

Le numéro, 25 cents

TIRÉE A 25,000 EXEMPLAIRES TOUS LES MOIS

Achetez votre exemplaire aujourd'hui!

Demain sera peut-être trop tard!

EMPRUNT CANADIEN

VILLE DE PARIS

FRANCE

LA CAPITALE DU MONDE

10 ANS

PRIX : \$96.37 6½% pour rapporter

Intérêts payables : 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Le capital et les intérêts sont payables au pair dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du Canada, de la Banque Nationale, de la Banque des Marchands du Canada et de la Standard Bank of Canada.

COUPURES : \$100 — \$500 — \$1,000

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DESCRIPTIVE

REGISTRARE DES OBLIGATIONS : La Société d'Administration Générale de Montréal et Québec est la Registrare de ces Obligations.

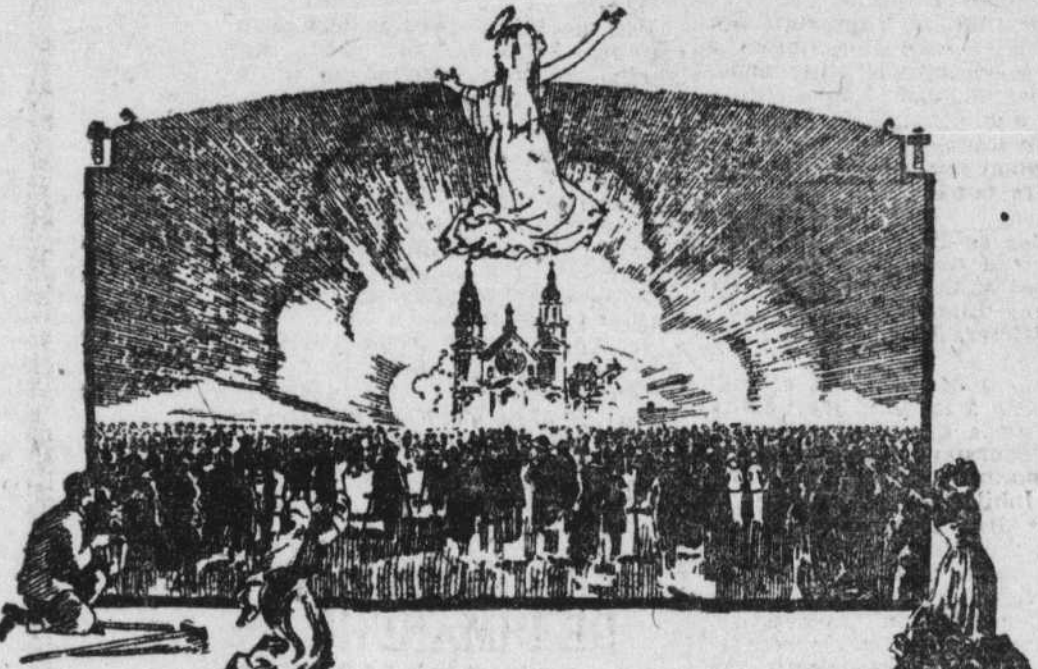
DISTRIBUTEURS

Les souscriptions seront reçues aux succursales et bureaux principaux de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA	LA BANQUE NATIONALE
LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA	THE STANDARD BANK OF CANADA
LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES Ltée
35, rue St-Jacques, Montréal.	7, Place d'Armes, Montréal.
74, Côte de la Montagne, Québec.	124, rue St-Pierre, Québec.

Commissaires d'écoles

Les Trois-Rivières, 16 (D. N. C.).
— Les deux nouveaux commissaires d'écoles élus la semaine dernière au Cap de la Madeleine sont MM. Lorranger et Robert. M. Médéric Bolsvert a été choisi pour la quatrième fois président de la commission scolaire.



"belles pages canadiennes". Québec n'a pas cessé de chérir la mémoire du grand canadien-français. Tout le monde voudra lire l'article du Sénateur David.

Au Canada avec le Prince

La suite de l'intéressant compte-rendu de la visite que Son Altesse Royale a faite au Dominion.

Les soins de la Figure et des Cheveux

Une étude de beauté donnant les conseils les plus utiles.

Les Modes de la Mi-Été

Des pages donnant les dernières modes et les derniers dessins de Paris.

La Vie Sportive

LES FRAPPEURS DANS LES 300 SERONT EN EVIDENCE DIMANCHE

Le Lachine et le Métropole se livreront un dur assaut, au Nantional, après-demain. — Royal-Canadien et Crescent aux prises dans la finale.

Premier au bâton, le Lachine, avec ses cinq frappeurs dans les 300, fera face, dimanche, au Nantional, au Métropole, premier au champ, deuxième au bâton, avec ses quatre frappeurs dans les 300, frappeurs qui excellent aussi à courir les buts. Le Lachine avec ses 24 points de plus comme équipe sur le Métropole, au bâton, a de belles chances de gagner la partie de dimanche si ses terribles "sluggers" continuent leur oeuvre d'abattage. Conserver un moyen de 290 au bâton n'est pas banal, et les Red Sox ont démontré à l'évidence qu'ils avaient la plus formidable phalange de frappeurs, C. Rochon, Lionel Desjardins, Frank Delisle, Edgar Leduc et le petit Deaudouin sont dans les 300, tandis que le Métropole possède dans cette catégorie: Doyle, Bates, Léveillé et Savaria. Pour le champ, le Lachine occupe la troisième position, quelques points seulement en arrière du Royal-Canadien, que le Métropole ne bat que par un point, grâce à sa partie sans erreur de di-

manche dernier. Il s'ensuit donc, en somme, que les deux équipes se balancent très bien. Si l'une paraît quelque peu supérieure sous un aspect, l'autre se reprend sous un autre point de vue, et remet les chances égales. C'est pourquoi on assistera à un duel sensationnel entre le Lachine et le Métropole, dimanche prochain, dans la première partie du programme suivant:

Lachine vs Métropole.
Royal-Canadien vs Crescent.
La dernière partie promet également des émotions. Ovide Lahaie, qui a retiré en moyenne dix et douze frappeurs au bâton depuis plusieurs semaines, et qui est le lanceur malchanceux par excellence, fera un effort inouï pour triompher des Crescent, qui viennent de battre le Métropole et qui ont failli jouer le même tour au Lachine. La encore, chaude sera la lutte, puisque les deux équipes se balancent et veulent à tout prix gagner leur prochaine partie. On verra donc du beau et rapide jeu au National, dimanche.

LE MEETING DE DELORIMIER EST TERMINE

Hier, les preneurs ont eu une meilleure journée que la veille, au parc Delorimier, et Duke Ruff, appartenant à l'écurie d'Estrampes, a remporté la victoire la plus populaire de la matinée, lorsqu'il a triomphé d'un groupe de "platers" dans la principale épreuve à l'affiche, comptant par le fait sa deuxième victoire consécutive de la réunion.

Le jockey Lauder, qui avait été suspendu à la suite de sa dernière course avec Mumbo Jumbo, a été déporté aux Etats-Unis, hier soir, par les officiers du bureau d'immigration.

Toute une sensation s'est produite hier matin à la piste, c'est-à-dire à l'heure de la déclaration des entrées. Un coursier du nom de Back Rock, annoncé comme descendant de Great Jubilee-Miss Nugent, avait été inscrit à la troisième course, par un propriétaire du nom de P. Heigel, mais comme les commissaires n'avaient pas en leur possession l'identification nécessaire, l'éleveur reçut ordre de le retirer. C'est une mesure de prudence que les officiers de la piste ont voulu prendre, voulant empêcher la répétition de l'apparition d'un "ringer", comme on l'a vu à Ottawa dernièrement. D'un autre côté, plusieurs éleveurs américains à la piste ont affirmé connaître le propriétaire qui, dit-on, sera bientôt en mesure de fournir toutes les pièces justificatives, prouvant que Back Rock n'est pas le "ringer" qu'on croit. Le coursier est âgé de quatre ans et n'a pas encore couru.

PREMIERE COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, Maidens, Bourse \$500.
Richard V., 107 E. Smith.
Donna Grafton, 105 G. Bulcroft.
Gas Mask, 117 H. Gibson.
Ramona, 110 J. Dominick.
Transient Hessian, 110 C. Forest.
Laurentian, 112 N. Foden.
Black Star, 107 J. Smith.

Temps, 1:19.
Pari de \$2.00 sur Richard V. a rapporté \$5.20, 3.50 et 2.50; sur Donna Grafton, \$5.00 et 3.00, et sur Gas Mask, \$2.50 en troisième.

DEUXIEME COURSE, 7 furlongs, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada.
Red Post, 110 J. Smith.
Britains Ally, 110 J. Dominick.
Galopin, 107 N. Foden.
Mondaine, 108 Bulcroft.
Al Amiss, 115 E. Hayward.
Dependence, 107 E. Smith.
Fair and Warner, 108 F. Moore.

Temps, 1:32 1-5.
Pari de \$2.00 sur Red Start a rapporté \$4.40, 3.3 et 3.30; sur Britains Ally, \$3.80 et 3.10, et sur Galopin, \$5.5 en troisième.

TROISIEME COURSE, 5 furlongs, 3 ans et plus, Bourse \$500. A réclamer.
Clear Lake, 107 E. Smith.
Phedoden, 109 E. Hileman.
Capers, 107 1-2, A. Casey.
Walter Mack, 108 J. Ryan.
Brizz, 110 1-2, J. Dominick.
Sevillian, 108 E. Atkinson.
Col. Murphy, 110 H. Dennier.
x—Entrée Christ.

Temps, 1:24 1-5.
Pari de \$2.00 sur Clear Lake a rapporté \$5.80, 7.20 et 3.40; sur entrée Christ, \$6.80 et 2.90, et sur Capers, \$2.60 en troisième.

QUATRIEME COURSE, 5 furlongs, 3 ans et plus, Bourse \$500. A réclamer.
Leoti Fay, 110 C. Taylor.
Frenchy, 107 R. Pauley.
Ella Jennings, 105 J. Smith.
Miss norner, 103 J. McIntyre.
Steve, 107 1-2, A. Casey.
Monsieur X, 113 1-2, J. O'Shea.

Temps, 1:20.
Pari de \$2.00 sur Leoti Fay a rapporté \$5.30, 3.00 et 2.70; sur Frenchy, \$3.20 et 2.70, et sur Ella Jennings, \$4.00 en troisième.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 1-16, 4 ans et plus, Bourse \$500. A réclamer.
Duke Ruff, 112 H. Gibson.
White Crown, 102 E. Atkinson.
Miss Sweep, 105 J. Dominick.
Almo, 107 G. B. Thomas.
Montague, 102 G. Bulcroft.
Christie Holters, 110 F. Moore.
Fairly, 111 1-2 C. Taylor.

Temps, 1:54.
Pari de \$2.00 sur Duke Ruff a rapporté \$3.90, 2.80 et 2.40; sur White Crown, \$3.30 et 2.60, et sur Miss Sweep, \$2.50 en troisième.

SIXIEME COURSE, 5 furlongs.

Bourse \$500, 4 ans et plus. A réclamer.

Betterton, 108 R. Pauley.
Thrills, 106 A. Casey.
Stilly Night, 106 J. Ryan.
Guy, 108 J. Dominick.
Fairly Prince, 103 J. Smith.

Coincidence, 111 E. Hayward.
Temps, 1:04 1-5.
Pari de \$2.00 sur Betterton a rapporté \$7.70, 3.90 et 2.50; sur Thrills, \$4.00 et 2.60, et sur Stilly Night, \$2.70 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 6 furlongs, 1-2, 3 ans et plus, Bourse \$500. A réclamer.

Trentino, 120 A. Casey.
Pierrot, 115 E. Atkinson.
Homan, 115 J. Dominick.
Safranor, 113 R. Pauley.
Aple Jack, 115 C. Taylor.
Gilder, 115 F. Moore.
King Worth, 115 J. Ryan.
Judy Fly, 113 N. Foden.

Temps, 1:27.
Pari de \$2.00 sur Trentino a rapporté \$9.70, 4.70 et 3.70; sur Pierrot, \$4.10 et 3.80, et sur Homan, \$5.30 en troisième.

LE PROGRAMME DE DIMANCHE AU SHAMROCK

Le programme de la Ligue de baseball de la Cité, dimanche au terrain des Shamrocks, assure aux fervents de sport deux brillantes exhibitions. Les deux parties à l'affiche méritent en effet aux prises les clubs suivants:

Indiens vs Saint-Henri.

Athlétique vs Saint-Arsène.

Les Indiens qui ont accompli de si beaux exploits l'an dernier et qui ont conquis le titre de champions du Canada, n'ont pas été aussi chanceux dans la première série de la présente saison. Dans cette première moitié de la saison 1920, le Saint-Arsène a en effet établi un superbe record de victoires et a remporté haut la main le championnat. Les Indiens ne considèrent cependant pas la partie perdue et ils se proposent bien de gagner le championnat de la deuxième série et de battre le Saint-Arsène dans la série décisive pour le titre.

Les Indiens se rencontreront dimanche avec la formidable équipe du Saint-Henri qui les a déjà défaits au commencement de la saison, mais ils espèrent bien prendre une éclatante revanche de ce revers. Norman Moffatt et ses hommes sont déterminés à triompher dimanche. Il y a toute apparence que le lanceur Malcolm Fraser, l'une des étoiles de la ligne sera dans la boîte contre le Saint-Henri et qu'il fera une besogne effective. Le Saint-Henri devra se surpasser s'il veut tenir tête à ses rivaux.

La deuxième partie au programme mettra en présence l'invincible Saint-Arsène et l'Athlétique, le club qui a été si malchanceux dans la première série, mais qui promet de causer de grosses surprises dans la dernière moitié de la saison. Les amateurs de baseball se rendront au Shamrock dimanche pour voir nos clubs à l'oeuvre.

LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati: 100130002 — 7 12 1
Philadelphia: 101010020 — 5 12 0
Hobbs, Galia et Wheat; Sallee, Eller, Ring et Wingo, Allen.
A Pittsburgh: 132001001 — 8 11 1
Boston: 000004221 — 9 18 3
McQuillan, Fillington, Watson et Carlson et Schmidt.
A Chicago: 100010002 — 4 9 0
Brooklyn: 000001011 — 3 10 3
Marquard, Smith et Elliott; Vaughn Bailey et Kilfer.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	48	33	593
Cincinnati	44	32	579
Pittsburgh	38	37	507
St-Louis	41	40	506
Chicago	40	42	488
New-York	37	41	474
Boston	31	39	443
Philadelphia	31	46	403

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphia: 140000 — 5 9 0
Cleveland: 100000 — 1 7 2
Philadelphia: 100000 — 1 7 2
Bagby et O'Neill; Harris, Keefe et Perkins.
A New-York: 16001100100 — 10 18 2
St-Louis: 30060010003 — 13 13 0
Sothoron, Burwell et Severeid; Mays, Thormahlen, Collins et Ruel.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cleveland	54	26	675
New-York	48	29	651
Chicago	49	30	615
Washington	38	36	514
St-Louis	39	41	488
Boston	37	39	487
Detroit	24	52	316
Philadelphia	21	62	253

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto: 000200030 — 5 4 4
Syracuse: 11330000x — 8 11 1
Perryman et Self, Niebergall; Peterson et Devine.
A Akron: 031000013 — 8 11 1
Akron: 210002001 — 6 11 2
Parnham, Grove, Sullivan et Casey; Barnes et Walker.
A Buffalo: 04000000x — 4 7 1
Buffalo: 101000000 — 2 10 2
Haltman et Bengough; Ferguson et Freitag.
A Rochester: 009003010 — 13 20 0
Reading: 000000010 — 1 7 4

Karpp et Konnick, Coter; Clifford, Sherman et Manning.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Buffalo	55	27	671
Baltimore	52	2	650
Toronto	53	30	639
Akron	50	31	617
Reading	42	41	506
Jersey City	29	51	363
Rochester	26	55	321
Syracuse	18	62	225

Des courses à Saint-Jean

Saint-Jean, Qué., 16 — Les amateurs de sport de cette ville auront l'avantage d'assister à une belle manifestation de sport dimanche prochain, alors que des courses de chevaux seront organisées par un groupe de sportsmen bien connus. Le programme de la journée comprendra trois classes qui réuniront les meilleurs chevaux de la province. Voici le programme mis à l'affiche pour dimanche:

Classe spéciale, bourse \$75.
Classe de 2.50, bourse \$100.
Free for all, bourse \$100.
En plus des courses il y aura une joute de baseball entre les clubs Imperial Oil et Saint-Jean et deux aéroplanes feront des envolées au-dessus de la piste.

Chemin de fer Pacifique Canadien

MONTRÉAL-QUÉBEC
Les heures indiquées ici sont

celles du temps normal de l'est qui a une heure d'arrière, sur le temps adopté pour l'économie de la lumière.

MONTRÉAL (GARE WINDSOR) ET QUÉBEC

"Le Frontenac" quitte Montréal, gare Windsor, à 9 h. 45 a.m. tous les jours, arrivant à Québec à 3 h. p.m. Au retour, "Le Frontenac" quitte Québec à 2 h. p.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7 h. 15 p.m.

MONTRÉAL (GARE VIGER) ET QUÉBEC

(Pour l'est)
Les trains quittent Montréal, gare Viger, à 7 h. 30 a.m. et à 4 h. 15 p.m. tous les jours sauf le dimanche, et à 10 h. 45 p.m. tous les jours, arrivant à Québec à 1 h. 55 p.m., à 9 h. 15 p.m. et à 5 h. 30 a.m. respectivement.

(POUR L'OUEST)

Les trains quittent Québec à 7 h. 50 a.m. et à 4 h. 20 p.m. tous les jours sauf le dimanche, et à 10 h. 45 p.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Viger, à 2 h. 20 p.m., à 9 h. 20 p.m. et à 5 h. 30 a.m. respectivement.

La compagnie attire particulièrement l'attention du public sur "Le Frontenac", qui quitte Montréal, gare Windsor, à 9 h. 45 a.m. tous les jours (temps normal de

18c. le paquet
Deux pour 35c.



C'est pour cela que l'on préfère les PLAYER'S.

YEUX FATIGUES ?

Si vos yeux sont fatigués et chargés de travail, s'ils démangent, font mal, ou s'ils ont du mal à voir, allez à l'importation de la pharmacie et procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto. Mettez-en un dans le quart d'un verre d'eau et servez-vous-en pour baigner vos yeux de deux à quatre fois par jour. Vous serez surpris du soulagement et du confort qu'apporte Bon-Opto.
Remarque: Les docteurs disent que Bon-Opto renforce la vue de 50 p.c. dans une semaine de temps en bien des cas.

Desserts aux fruits véritables L'espece la pins rare

Le seul dessert à la gelatine qui contienne des essences de fruits conservées dans des récipients de verre cachetés est la Jiffy-Jell.
Aucune essence artificielle ne peut prendre la place du fruit. Le fruit destiné à la production de la Jiffy-Jell est broyé et condensé, puis embouteillé. Une bouteille de cette essence liquide se trouve dans le paquet. La Jiffy-Jell est sucrée au sucre, non à la saccharine.
La Jiffy-Jell est approuvée à dix essences. Essayez l'essence de mirabelle ou d'ananas pour le dessert; celle de citron pour la gelée de tarte, et la menthe pour gelée rafraichissante. (Ann.)



NOS DENTS SONT
belles, très bonnes et garanties
30 SALONS DENTAIRES
absolument privés et d'une propreté parfaite.
Dentistes diplômés seulement, pas d'étudiants.
L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN, 132 ST-DENIS

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. J. Bouchard, gérant.

LES ALLIES

STINNES A LA MAIN FERME

EN DIPLOMATES RUSES, LES DELEGUES ALLEMANDS EXASPERENT LES REPRESENTANTS DES PUISSANCES, AVANT D'EN VENIR A LEURS CONDITIONS. UN COMBAT ENTRE MILLE-RAND ET STINNES.

Spa, 16 — (S.P.A.) — La toute diplomatique au sujet de la fourniture de 2,000,000 de tonnes de charbon par mois de la part des Allemands vient de se terminer.

On ne pourrait dire cependant qu'il a eu le dessus. Est-ce M. Stinnes, le grand propriétaire de mines de charbon allemand, ou est-ce M. Millerand, les Anglais disent que c'est M. Lloyd George parce qu'il a empêché une rupture imminente des relations diplomatiques.

En résumé voici le règlement sur lequel sont tombés d'accord les délégués alliés et allemands. L'Allemagne consent à livrer aux Alliés deux millions de tonnes de charbon par mois. D'un autre côté les Alliés prêtent à l'Allemagne une somme de 200,000,000, montant qui représente la valeur du charbon allemand qui devra être fourni aux Alliés. L'Allemagne obtient aussi d'autres concessions.

Les Allemands ont joué la partie en maîtres. Après avoir fait valoir des arguments pour prouver qu'ils ne pouvaient fournir le charbon demandé par les Alliés ils ont consenti de guerre lasse à se rendre aux exigences des Alliés pour que ceux-ci paient pour ce charbon.

Les Allemands ont tellement bien joué leur rôle que les Alliés avaient organisé une armée pour occuper le bassin de la Ruhr. Cette armée devait être composée de trois régiments français, de deux régiments belges et d'un régiment anglais. Lorsque les "boches" ont consenti aux demandes des Alliés les Français étaient furieux.

Rapportons en quelques mots les dernières phrases de la toute diplomatique. Les délégués alliés avaient décidé d'envoyer un ultimatum aux Allemands, hier matin. Ceux-ci avaient eu vent de la chose, c'est pourquoi ils ont envoyé une lettre aux Alliés dans la nuit de mercredi à jeudi. Hier matin, les délégués alliés et allemands ont discuté cette lettre. Les Allemands demandaient que les Alliés paient le charbon allemand le prix du marché, ce qui est une cinquantaine de marks par tonne plus élevé que le prix payé d'habitude aux Allemands. M. Millerand a alors déclaré que les Allemands se moquaient des Alliés et il a tout simplement rejeté la proposition des Allemands, mais M. Lloyd George voulait continuer les négociations et a demandé de faire étudier la question par les experts.

Les Alliés mettront au crédit des Allemands un montant de 35 marks par tonne de charbon, en outre ils recevront du crédit pour le montant de la différence entre les 35 marks par tonne et le prix du marché, et cela pendant six mois. A la fin de ces six mois, le comité des réparations devra fixer de nouveaux chiffres s'il croit la chose nécessaire.

La question des réparations sera soumise au comité des réparations, ensuite la conférence prendra fin. Une autre conférence sera probablement tenue plus tard afin de discuter la question des réparations au complet.

LE DEBAT

Spa, Belgique, 16 — (S.P.A.) — Les ministres allemands sont disposés à accepter la note des Alliés et à répondre dans l'affirmative dès aujourd'hui. Une décision formelle sera prise dans le conseil du cabinet allemand, au cours de l'avant-midi.

Le Dr Simons, le ministre allemand des Affaires étrangères, a dit qu'il avait eu une heure de conversation avec MM. Millerand et Lloyd George, au cours de laquelle ils discutèrent tous trois des points essentiels de la réponse alliée, dont le texte sera remis plus tard. Le Dr Simons semblait se réconcilier à la solution des Alliés.

Le malaise disparaît rapidement aux quartiers généraux allemands. Le premier ministre Lloyd George paraissait de fort bonne humeur, hier soir, mais à l'interrogation d'un correspondant sur la décision qui prendrait les Allemands et s'ils allaient accepter, il répondit: "Je ne saurais dire. Le Dr Simons est un adversaire sérieux, mais il a avec lui des hommes insatiables."

Le protocole que les Allemands ont accepté à signer demain d'écarter qu'ils doivent fournir 2,000,000 de tonnes de charbon par mois, et que, si au 1er octobre 1920, ils n'ont pas fourni 6,000,000 de tonnes les Alliés occuperont la Ruhr. Un prix fixé par le traité sera payé pour le charbon, plus cinq marks en or par tonne comme prime pour passer au crible les différentes espèces de charbon, laquelle prime servira à l'achat de vivres.

Les conditions quant au charbon de la Haute-Silésie sont les suivantes: Une commission mixte des réparations sera nommée et, plus tard, un comité permanent, pour s'enquérir des conditions de travail des mineurs. Il est, de plus, stipulé que la différence entre 70 marks par tonne et le prix mondial du charbon sera créditée à l'Allemagne par les différentes puissances alliées dans la proportion de 62 pour la France, de 22 pour la Grande-Bretagne et de 8 pour l'Italie et la Belgique.

Si, comme on l'espère, les Allemands signent le protocole, la conférence reprendra le débat au sujet des réparations.

Voici le texte de la note allemande aux Alliés:

"1. Le gouvernement allemand s'engage à mettre à la disposition des gouvernements alliés, à partir du 1er août 1920, selon les arrangements actuels, pour une durée de six mois, deux millions de tonnes de charbon par mois.

"2. Les gouvernements alliés paieront pour ce charbon le prix du marché allemand en plaçant ces sommes respectives au crédit de l'Allemagne sur son compte des réparations, et la différence entre le prix du marché allemand et le prix du marché mondial, en argent comptant, à moins que la façon de

LES OUVRIERS

ON SE CHAMAILLE POUR S'ENTENDRE

LE CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL CHOISIT TROIS DELEGUES AU CONGRES DE WINDSOR, NON SANS SOULEVER DES CRITIQUES.

La salle du Temple du Travail où se réunissent les membres du conseil des métiers et du travail fut témoin, hier soir, d'une séance mouvementée où les paroles qui n'étaient pas de salon ne furent pas ménagées. Trois questions furent discutées qui amenèrent chacune des protestations de la part de l'assistance. On parla d'abord des coopératives de charbon que l'on dit impraticables pour l'hiver prochain, de la démission de deux membres de l'exécutif qu'il fallait remplacer et de la nomination de deux délégués pour la convention de Windsor.

Le rapport du comité sur l'enquête de coopérative pour le charbon créa un grand désappointement, car, suivant les promesses faites, on s'attendait à pouvoir acheter à rabais le charbon destiné à la consommation. M. Foley, qui est venu à Montréal, pour régler la grève des barbiers, a adressé la parole et il a déclaré que le charbon serait très difficile à se procurer à la saison prochaine. Il a donné comme raison les taux trop élevés du fret. Les marchands de Montréal d'autre part ne peuvent rien promettre parce qu'ils ne savent pas si leur provision leur sera livrée intégralement.

On a fortement appuyé sur la nécessité qui existe pour le gouvernement d'exploiter les mines canadiennes comme pour les marchands d'encourager cette industrie, et un comité spécial composé de MM. Dixon, Thompson, Alfred Mathieu, McLean et Kerrigan a été nommé pour s'occuper de cette question.

Après la formation de ce comité d'études, M. Alphéus Mathieu, secrétaire du Conseil, donna lecture des lettres de démission de MM. J. Thompson et S. McGuire, tous deux membres du Bureau exécutif. Ces démissions, se disent forcées d'abandonner leurs fonctions au Bureau exécutif, parce que les réunions du Conseil ont lieu le même soir que celles de leur union respective. M. Thompson fait partie du local 711 des machinistes, et M. McGuire, de l'union des ingénieurs stationnaires.

Cependant, lors de l'élection de leurs successeurs, un incident très original survint. Parmi les candidats aux postes vacants, se trouvait un des démissionnaires, M. J. Thompson. Le député Kerrigan, représentant aussi le local 711 des machinistes, qui le mit en nomination, déclara que les membres de ce local ne concordait pas avec les vues de M. Thompson, et désirait encore le voir le représenter au Conseil exécutif.

Le vote fut donc pris, mais ce furent les délégués "trudels et griffards" qui furent appelés à remplir les positions vacantes.

Lorsqu'il fut question de nommer trois délégués pour la convention de Windsor, un des représentants, M. Kerrigan, attaqua verbalement M. Draper, secrétaire du conseil, et lui demanda l'utilité d'envoyer aux conventions des délégués quand on répète sans cesse que des sommes importantes sont dépensées en pots-de-vin distribués dans les congrès. Le délégué Sprang dit que le congrès est une organisation sans consistance qui représente bien mal les intérêts ouvriers.

Le président Foster dit intervenir en plusieurs circonstances mais rien n'y fit et l'on procéda ensuite à la nomination des délégués qui seront MM. Alphéus Mathieu, Jos. Gauthier et R. Lynch.

Vingt-cinq candidats à l'examen oral

Quebec, 16 (D.N.C.) — Les examens annuels de l'admission au Barreau de la province de Québec, ont lieu actuellement dans cette ville.

Dix-sept Montréalais ont passé avec succès l'examen écrit et sont qualifiés pour passer à l'oral. Voici leurs noms: B. Bissonnette, W. Olivier, H.-J. Brassard, Jean Fauteux, R. Camirand, M. Bédard, A. Masson, F. Marchand, M. Sigler, G. Denis, L.-P. Mercure, E. Leboeuf, J.-P. Callahan, A. Bover, F. Dufresne, P. Miller et L. Houle.

Vingt-cinq étudiants en tout ont passé l'examen écrit, les huit autres étant des Québécois, dont voici les noms: E. Boulianne, A. Taschereau, C. Côté, C. de Saint-Victor, L. Decolliers, J. Morin, P. H. Corriveau.

Le paiement soit déterminée d'une manière différente dans l'entente générale sur les questions financières.

"3. Pour la durée des livraisons de charbon, les clauses de la "décision" sur la question du charbon qui a été communiquée à la délégation allemande, le neuvième jour de juillet, et qui a été amendée le 11 juillet, ne s'appliqueront pas. La quantité de charbon livrable mensuellement, ne pourra pas être changée durant une période de six mois.

"4. Le plus tôt possible, un arrangement devra se faire concernant la situation en Haute-Silésie, par lequel ou le gouvernement allemand reprendra le contrôle sur le charbon silésien ou par lequel la part mensuelle de charbon de la Silésie sera fixée à pas moins que 1,500,000 tonnes par mois.

"5. Il devra être institué, aussitôt que possible, une commission mixte à Essen, dans le but de rechercher les moyens d'améliorer les conditions des mineurs quant aux vivres, à l'habillement et au logement et pour améliorer, par là, le rendement du charbon dans le district de la Ruhr.

"6. Les Alliés devront se déclarer prêts à accorder à l'Allemagne les crédits nécessaires pour l'importation des vivres pour sa population, aussi bien que pour l'importation des matières premières utiles à l'industrie allemande et à l'agriculture."

ETATS-UNIS

ATTAQUÉ DES DEUX COTÉS

LE SENATEUR HARDING A MAÎNÉ A PARTIR AVEC LES PARTISANS ET LES ADVERSAIRES DU SUFFRAGE FÉMININ.

Washington, 16 — (S.P.A.) — Le sénateur Harding, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, est l'objet des attaques des partisans en même temps que des adversaires du suffrage féminin. Les deux camps adversaires critiquent la déclaration qu'il a faite dernièrement dans les journaux disant que le parti républicain ne recevait pas assez de fonds pour faire de la propagande en faveur de la cause du suffrage féminin.

Les adversaires du suffrage féminin ont produit une lettre écrite par le sénateur Harding dans laquelle il dit qu'il ne veut pas être partisan d'aucun clan. D'autre part, Mme Florence Boeckel, agent de publicité du parti national des femmes, accuse le parti républicain de n'avoir pas fait son possible pour faire adopter l'amendement en faveur du suffrage féminin. Ainsi les Etats du Vermont et du Connecticut n'ont pas encore adopté d'amendement qui donne droit de vote aux femmes. Les suffragettes paraissent se ranger du côté du gouvernement Cox, depuis quelque temps.

LA FUSION DES OUVRIERS ET DES FERMIS

Chicago, 16 — (S.P.A.) — Le comité des 48 qui a déclenché le mouvement de la fusion du parti des fermiers et du parti ouvrier, s'est ajourné hier soir, sans avoir décidé de faire une lutte à la présidence.

M. Christiansen, de Salt Lake, qui a été choisi comme candidat du parti des fermiers et du parti des ouvriers, a caractérisé l'attitude du comité des 48 d'insensée.

Le parti ouvrier est le seul qui soit organisé dans les rangs du parti des fermiers et des ouvriers. Le parti de la taxe unique a choisi ses candidats mardi et adopte un programme électoral.

Pour n'avoir pas raconté leur histoire

Deux hommes ont été arrêtés, hier après-midi, par la police de Westmount. Ceux-ci n'ont pu donner d'explications sur leur présence dans la ville. L'un d'eux cependant a réussi à s'échapper, pendant l'interrogatoire au poste, mais a été vite repris par la police. Il était environ trois heures, quand l'agent de police, faisant sa ronde sur le boulevard Westmount, a remarqué deux individus aux allures louches. Ne pouvant fournir aucune explication satisfaisante aux questions de l'agent, ce dernier les a arrêtés et conduits au poste, où l'on a découvert sur eux une certaine quantité de bijoux et plusieurs paires de lunettes d'opéra. Les prévenus, qui n'ont pas voulu donner leur adresse, ont dit s'appeler Harry Fitzgerald et John H. Findley et être âgés respectivement de 25 ans. Les bijoux, trouvés en leur possession, ont été réclamés par M. A. Dawson Fry, 29, avenue Bellevue, chez qui le cambriolage avait eu lieu, l'après-midi même. Les deux prévenus ont comparu ce matin.

Les récoltes seront moins abondantes

DEUX MILLIONS D'ACRES DE MOINS EN CULTURE.

Ottawa, 16. — (S.P.C.) — La superficie de blé semé, y compris le blé d'automne, au Canada, est maintenant évaluée à 17,180,300 acres, tandis qu'elle était de 19,125,968 acres en 1919, ce qui donne une diminution de dix pour cent. Le blé du printemps, selon les chiffres du bureau fédéral des Statistiques, occupe, cette année, une superficie de 16,446,000 acres, soit 11 pour cent de moins que l'an dernier. On a semé 740,300 acres de blé d'automne, soit une augmentation de dix pour cent sur 1919.

Les semailles d'avoine surpassent de 4 pour cent celles de l'année passée. Elles ont augmenté de 14,952,111 acres à 15,555,400 acres. La superficie semée en patates est de 819,000 acres, presque la même étendue que l'an dernier.

Le Manitoba a semé 2,687,000 acres de blé, cette année, et 2,880,301, l'an dernier.

La Saskatchewan, 9,440,000 acres, cette année, et 10,587,363, l'an dernier.

L'Alberta 3,644,000 acres cette année et 4,282,386 l'an dernier.

En un mot, continue le rapport du bureau des statistiques, l'aspect des champs cultivés semblait favorable à la fin de juin, des pluies opportunes étant tombées pendant la période critique de sécheresse.

Un télégramme du ministère de l'Agriculture de Saskatchewan dit que l'aspect général de la récolte dans la province est souriant, quoiqu'il faudra encore de la pluie pour avoir la moisson que l'on anticipe.

A la Commission des incendies

Le commissaire des incendies, M. R. Latulippe, a tenu, hier après-midi, une enquête sur l'incendie qui a détruit de fond en comble l'usine Clément Meunier et Cie, dans la nuit du 13 au 14.

Quelle en a été la cause? Il a été impossible de la découvrir d'une manière positive. On sait cependant que, d'après le témoignage de plusieurs employés, ceux-ci fumaient à l'ouvrage en dépit des défenses formelles de leur patron, de fesses affichées en plusieurs endroits de l'établissement.

Une odeur de lingée brûlée aurait indiqué plutôt une autre cause. Les ouvriers polissaient les meubles avec des linges imprégnés d'huile. Ceux-ci, surchauffés par la frottement, se seraient enflammés spontanément et auraient causé l'incendie. Peut-être aussi aurait-il été enflammé par une allumette ou un bout de cigarette. Comme on peut le voir, on n'est pas certain de tenir la vraie cause de l'incendie.

LA NAVIGATION

LES DÉSECTIONS SONT ÉPIDÉMIQUES

LES AUTORITÉS DU PORT DOIVENT MENER UNE CAMPAGNE CONTRE LES MATELOTS QUI ABANDONNENT LEUR NAVIRE.

Les autorités du port organisent une campagne pour prévenir les désertions qui sont de plus en plus nombreuses parmi les équipages. Aux bureaux de l'expédition on déclare que les désertions ont été exceptionnellement nombreuses, cette année, et l'on a décidé de punir sévèrement, en conformité avec la loi, tous ceux qui sont arrêtés. Au cours des deux jours qui viennent de s'écouler, pas moins de vingt-déserteurs ont pris la clef des champs et de nombreuses comparutions de marins en Cour de police ont suivi. Des avis sont affichés partout sur le port et l'on menace de peines les plus graves ceux qui se rendent passifs de cette infraction aux règlements.

Un capitaine déclare qu'il a plus de misère à tenir son équipage satisfait qu'à tout ce qui regarde son navire. Le chargement, les périls marins, le confort des voyageurs ne sont rien comparés au trouble causé par l'équipage. Avant la guerre, on pouvait facilement filer douze nœuds à l'heure tandis qu'il est difficile maintenant d'en filer dix. D'un autre côté, les matelots sont alléchés par les forts salaires offerts aux Etats-Unis, et l'on cite le cas d'un marin qui, venu à bord d'un navire du gouvernement canadien à \$75 par mois, avait trouvé à s'engager sur la flotte américaine à \$90 par mois.

Le ministère de la marine et des pêcheries reçoit de ce temps-ci des soumissions pour la construction d'un phare en béton armé à Bloody Island, sur la rivière Richelieu. Ce site est tout près des lignes et il est certain qu'un phare améliorerait beaucoup le lieu.

Pour encourager la construction des navires au pays, le gouvernement s'occupe d'obtenir pour les usines de constructions maritimes canadiennes, des contrats de pays étrangers. On est depuis longtemps en pourparlers avec le gouvernement français pour qu'il accorde aux compagnies du Canada des commandes nécessaires à soutenir cette industrie et à donner de l'emploi à des milliers de soldats qui, sans cela, seraient sans travail. Le capitaine Gerard, secrétaire de l'association, croit que cette industrie est destinée au pays à de grandes choses.

Mort du R. P. Adolphe Lauzon

Nous apprenons la mort du R. P. Adolphe Lauzon, des Pères de la Compagnie de Marie. Le défunt était né à Alexandria, Ont., le 21 août 1887. Après avoir commencé ses études classiques à Ottawa, il vint les achever au Juniorat de la Compagnie de Marie, à Papineauville. C'est là qu'il prit la soutane en juin 1909, avant de se rendre au noviciat à Cyrville, près d'Ottawa.

Le 15 août 1910, il prononçait ses premiers vœux de religion, et immédiatement, entra à la Philosophie et de la Théologie. Bien tôt atteint par la maladie qui devait l'emporter, les études. Néanmoins, le 16 août 1915, il prononçait ses vœux perpétuels, le 9 décembre 1916, il était ordonné prêtre.

Malgré une santé toujours chancelante, il rendit cependant de grands services aux petits orphelins d'Haberdeau jusqu'à sa mort arrivée dans la nuit du 12 au 13 juillet. Il a été enterré dans le cimetière de la communauté le 15 juillet.

Que sa famille éprouvée veuille bien recevoir l'expression de nos plus sincères condoléances.

(Communiqué).

La jetée de Laprairie est terminée

Quebec, 16. — (D.N.C.) — Les travaux de la jetée Laprairie, qui a une longueur de 8 milles à l'entrée du Boulevard Edouard VII, une artère éminemment importante de notre réseau de routes provinciales, sont maintenant terminés. Le gouvernement fédéral les avait commencés il y a dix ans, mais la lenteur de leur exécution avait exaspéré les citoyens qui se sont adressés au gouvernement provincial, afin de parfaire le travail. Grâce au concours des ingénieurs et employés du département de la voirie on a pu se passer des entrepreneurs et on a épargné ainsi de dix à quinze mille dollars.

Au cours d'une entrevue avec M. Tessier, ministre de la voirie, on a appris que les travaux de confection de réparations de chemins se poursuivent activement par le département qui entend bien ne pas perdre un instant de la belle saison, afin de les parachever. M. Tessier déclare que le gouvernement dépensera plus que l'an dernier afin de parfaire la voirie de la province. On dépassera donc le chiffre de \$2,500,000, tel que spécifié.

M. Tessier a exprimé l'espoir que la température sera plus favorable aux travaux et il a réitéré sa détermination de pousser activement le personnel qu'il a à son service au cours de la saison estivale.

Le souvenir d'un naufrage

Philadelphie, 16 (S. P. A.) — Une ceinture de sauvetage, témoignage silencieux du naufrage tragique du Lusitania, il y a cinq ans, et portant une meche de cheveux blonds, a été ramassée dans la rivière Delaware.

Le nom du navire que les Allemands ont coulé est encore bien visible sur le caneva lavé par les vagues sur l'océan depuis cinq ans. La ceinture de sauvetage était couverte d'herbes marines quand elle détectives la virent flotter sous la rivière. Une des courroies soutenait les bras écartés. D'un côté on lisait "ceinture de sauvetage" et de l'autre, en grosses lettres noires, Lusitania.

Dupuis Frères

Notre Vente de 1/2 Million en Juillet

MESSIEURS, VOICI VOTRE CHANCE

Le Magasin du Peuple a organisé pour samedi une vente phénoménale dans tous les rayons de marchandises pour hommes. Nous voulons que tous les hommes puissent obtenir leur large part d'économies dans les occasions merveilleuses que nous avons offertes au public, surtout depuis deux mois, afin de lutter contre le coût élevé de la vie. Nos acheteurs de marchandises pour hommes ont fait des acquisitions extraordinaires à des prix très avantageux : nous vous offrons samedi, à des prix de grande économie, tout le stock qu'ils ont acheté spécialement pour cette vente et nous y joignons notre stock régulier presque au prix coûtant.

MESSIEURS, C'EST VOTRE JOUR.

PROFITEZ-EN POUR ECONOMISER.

SPECIAL DE 9 A 10 H.

PANTALONS pour jeunes gens, 5 poches, passe-ceinture, bord relevé, grandeurs de 31 à 38. En duck blanc. Valeur 1.65 de 2.50 pour... **1.65**

COMPLETS pour hommes et jeunes gens, modèles demi-ajustés, en tweed rayé gris pâle, rayé brun ou mélange brun. Valeur de 28.50 à 30.00 pour... **19.50**

Modèles ordinaires, veston à 9 boutons, en serge marine ou en tweed mélange brun. Valeur de 35.00 pour... **24.50**

COMPLETS LAVABLES pour garçonnets de 3 à 7 ans ; modèles Buster ou Olivier Twist, en guingant uni ou de fantaisie, ou en duck uni. Lot No 1. — Valeurs de 2.50 et 2.75 pour... **1.55**

Lot No 2. — Valeur de 3.00 pour... **1.95**

Un Coup de Balai Formidable Avant l'Inventaire

218 paires de SOULIERS DE COURSE en caneva blanc pour hommes ; semelle en caoutchouc, marque Fleet Foot. Pointures : 6, 8, 9 et 10. Valeur de 2.00 pour... **.98**

275 paires de BOTTINES DE COURSE en caneva blanc pour hommes ; semelle en caoutchouc, marque Fleet Foot. Pointures : 6 à 11. Valeur de 2.25 pour... **1.39**

148 paires de BOTTINES et SOULIERS D'ETE en caneva brun ou blanc, pour garçonnets ; semelle en Neolin, talon en caoutchouc. Fabrication de la Dominion System. Pointures : 11 à 13 et 1 à 5 dans chaque série. Valeur de 3.00 pour... **1.98**

159 paires de BOTTINES DE PROMENADE en toile grise, blanche, brune ou Palm Beach, pour hommes ; semelle et talon en cuir ou Neolin, forme élégante. Presque toutes les pointures dans le lot. Valeurs jusqu'à 4.50 pour... **2.49**

2 magnifiques lots de BOTTINES DE TOILETTE en veau noir ou brun, pour hommes ; forme fuyante, à treponte Goodyear. Pointures : 5 1/2 à 10. Valeurs de 10.00 et 12.00 **7.45 et 8.95**

Les vacances seront vite terminées. Profitez de cette vente pour chasser vos garçonnets. 648 paires de BOTTINES de garçonnets, bout rond, en chevreau glacé noir ou brun. C'est une chaussure solide et bien faite. Pointures : 8 à 10 **2.98** 11 à 13 **3.48** 1 à 5 **3.98**

Au rez-de-chaussée.

ARTICLES POUR HOMMES

CHEMISES de négligé pour hommes ; coupe très ample, manches très molles, fond blanc à rayures de couleur, en fil, percale, madras, crépon, zéphyr. Encolures : 14 à 17 1/2. Rég. 3.50, 4.00, 5.00 et 6.00 pour... **2.89**

CHAUSSETTES en soie blanche, noire, grise, brune ; pointures : 9 1/2 à 11. Spécial, demain... **.98**

CRAVATES en tricot de soie, forme Derby, couleurs unies ou de fantaisie, beau choix de modèles. Régulier 1.25, 1.50 et 2.00. Demain... **.69**

CHAPEAUX en paille Sennett ; tout notre stock régulier à des prix de sacrifice. Rég. 2.50, 3.00 et 3.50 pour... **.98**

FAUX-COLS empestés, marques Tooke et Arrow, plusieurs modèles. Rég. 4.00 la douzaine pour... **.89**

SOUS-VETEMENTS combinaison genre B.V.D., marques Forsythe et Crown, grandeurs pour hommes et garçons. Spécial... **1.29**

CHAUSSETTES en fil uni, pointures variées. Couleurs : blanc, brun, noir ou gris uni. Val. rég. 75 et 1.00 pour... **.49**

Au rez-de-chaussée.

Vente de 2968 Pièces en Argent Plaqué

ARTICLES VALANT 50 ET 75 POUR 10

Variété de couteaux à beurre et de couteaux d'enfants.

ARTICLES VALANT DE 90 A 1.50 POUR .39

Couteaux et fourchettes pour bébés, couteaux à dessert et couteaux à table.

ARTICLES VALANT DE 1.25 A 2.00 POUR .69

Quantité de couteaux à fruits à manches en écaille, pots à crème, pinces pour le sucre, fourchettes pour les viandes froides, couteaux à saucier, fourchettes à cornichons.

ARTICLES VALANT 2.50 POUR .89

Couteaux à fruits de grande dimension.

Au premier.

Au deuxième.

Au troisième.

Au quatrième.

Au cinquième.

Au sixième.

Au septième.

Au huitième.

Au neuvième.

Au dixième.

EPICERIE

Spéciaux pour Samedi

Citronnade, orangeade, vinaigre de framboise, piment de cayenne ou de cerises sauvages. Rég. 35 la bouteille pour... **.29**

Belles oranges Sunkist, la douz. ... **.69**

Celery en poudre, 2 paquets... **.28**

Ananas en tranches, la boîte... **.49**

Huile d'olive pure, la grande boîte 1.25

Fromage Camembert, Roquefort ou Suisse, la boîte... **.39**

Beurre de pistache Beech-Nut, la jarre... **.29**

3,000 paquets de TABAC CANA

DIEN de nos meilleures marques. Rég. 10 le paquet. Samedi, 6 pour... **.47**

Olives, la bouteille... **.30, 40 et 60**

Au rez-de-chaussée.

Au premier.</